

Projets culturels et artistiques en territoires

*Bilan,
témoignages
et analyses*

*Résidences d'artistes
initiées et accompagnées
par La chambre d'eau*

*Rencontres des 28 et 29 février 2008
Les Tricoteries - Le Favril - France*

culture
développement culturel
territoire
économie solidaire

Sommaire

3 Préambule

4 Culture et **territoires**

5 années de résidences et projets culturels en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois : de la prestation de service au partenariat ?

4 **Présentation du projet de valorisation artistique du petit patrimoine bâti**

6 **Le débat**

7 **Témoignage de Titi Bergèse, plasticienne photographe**

8 **Le débat (suite)**

10 **Culture et territoires par Alain Lefebvre**

12 Culture et **économie solidaire**

Accompagnement des Scènes du Haut-Escaut : de l'expérimentation à la pérennisation d'un poste de permanent

12 **Présentation du projet « Ici et maintenant »**

16 **Le débat**

20 **Une approche de la culture par l'économie sociale et solidaire par Laurent Gardin**

22 Artistes et **territoires**

Les projets de résidences de création portés par des artistes, vecteurs d'initiatives culturelles nouvelles dans les territoires ?

22 **Présentation des projets de valorisation du « Cavalier » et de la sphère éphémère de Saint-Souplet**

25 **Les temps de la résidence en débat**

27 **Témoignage d'Erik Chevalier, vidéaste**

28 **Les temps de la résidence en débat (suite)**

30 **Création et territoires : les résidences par Claude Véron**

32 Conclusion

34 Remerciements

Ce document a été rédigé par Réjane Sourisseau d'OPALE, Vincent Dumesnil et Benoît Ménéboo de La chambre d'eau avec les contributions écrites d'Alain Lefebvre, Laurent Gardin et Claude Véron à partir des entretiens préparatoires menés auprès des intervenants, du compte-rendu de Bernard Krieger, journaliste. La conception graphique a été réalisée par Dumas création graphique avec les photographies de Benoît Ménéboo. Correctrice : Camille Wautriche.

Préambule

Le projet de La chambre d'eau se singularise par sa volonté de **mettre en relation la création artistique contemporaine avec les territoires** en créant les conditions nécessaires à des processus fondés sur un échange entre artistes, territoires et habitants.

Pour y parvenir La chambre d'eau s'appuie d'une part sur son **rôle d'opérateur** en initiant des démarches artistiques mettant en jeu des problématiques territoriales (réflexion, interrogation d'artistes concernant le patrimoine, la transformation du paysage, l'environnement, les axes de transport, le rapport ville campagne...) et d'autre part sur sa **mission de veille et d'accompagnement** auprès des territoires du sud départemental, soutenue par le Conseil régional Nord - Pas-de-Calais, qui lui permet de repérer et de faire émerger des projets de création possibles.

Ce rôle de médiateur entre création artistique contemporaine et territoires permet **d'initier, d'accompagner et d'ancrer dans les territoires des démarches nouvelles de création artistique**. Il s'accompagne nécessairement de la mise en place d'actions de sensibilisation et de médiation culturelle visant à favoriser l'appropriation de la démarche par les habitants.

Les collaborations engagées avec les artistes prennent principalement la forme de « résidences en territoire » lesquelles s'inscrivent dans la durée et dans un espace délimité. Ces résidences comprennent une commande et sont accompagnées d'une programmation d'actions et d'interventions destinées, d'une part à favoriser la compréhension et la perception du territoire par les artistes, et d'autre part à permettre la sensibilisation des populations. Les résidences comprennent des rencontres avec les populations, des ateliers de pratique artistique, des présentations d'étapes de travail, des restitutions in situ...

Dans le cadre de sa mission d'appui au développement d'activités nouvelles dans le domaine culturel soutenue par le Conseil régional Nord - Pas-De-Calais, La chambre d'eau souhaite développer un **rôle d'analyse de capitalisation des expériences**. C'est pourquoi après avoir initié ou accompagné au cours des 7 der-

nières années plus de **20 projets partenariaux de résidences en territoires mobilisant quelques 30 artistes de toutes disciplines et impliquant une cinquantaine de partenaires locaux**, La chambre d'eau a souhaité prolonger le bilan individualisé de chacun de ces projets par une analyse globale de la démarche. Une série d'entretiens avec les acteurs des expériences, menés par Réjane Sourisseau d'Opale et La chambre d'eau, a permis de préparer l'organisation d'un séminaire qui s'est tenu les 28 et 29 février 2008 à Le Favril.

Pour tenter de dégager des enseignements, mais aussi pour rester lucides sur les questionnements et interrogations apparus, nous avons choisi la forme de la réflexion collective : en lien avec le comité de pilotage, nous avons choisi de faire témoigner les différents acteurs autour de plusieurs expériences emblématiques.

Pour mettre ces différents éléments en perspective, nous avons demandé à trois experts de participer aux débats et de proposer des pistes d'analyse et de conceptualisation chacun à l'aune de sa spécialité : Alain Lefebvre sur le plan du développement culturel territorial, Laurent Gardin dans le champ de l'économie solidaire et Claude Véron du point de vue du projet artistique.

Une quarantaine d'acteurs impliqués dans des projets avec La chambre d'eau en tant qu'artistes, techniciens territoriaux, responsables associatifs, partenaires institutionnels ont participé à ces deux jours.

Ce document reprend la présentation d'un choix d'expériences, les principaux éléments des débats et les analyses et conclusions des experts, dans une forme que nous avons voulu la plus vivante possible afin de tenter de faire partager au lecteur, la richesse des échanges qui ont jalonné ce séminaire.

Un temps de restitution, de confrontation et de mise en débat avec un groupe plus large d'acteurs sera organisé au cours de l'année 2009.

Vincent Dumesnil et Benoît Ménéboo,
codirecteurs de La chambre d'eau
www.lachambredeau.com

Culture et territoires

5 années de résidences et projets culturels en partenariat avec le Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA) : de la prestation de service au partenariat ?

Présentation et analyse à partir des expériences de résidences de création dans le territoire du parc autour du petit patrimoine bâti.

Intervenants : Eric Durnez, auteur dramatique, Valérie Robbe, plasticienne, Céline Parat, chargée de mission au PNRA, Johanne Perez, responsable de la lecture publique à la Communauté de Communes Rurales des 2 Helves (CCR2H). Mise en perspective : Alain Lefebvre

Présentation de l'expérience

Valorisation artistique du petit patrimoine bâti

Résidence de Titi Bergèse et de Eric Durnez autour de la création du livre : « Pierres de passage »

Dans le cadre des projets de valorisation du petit patrimoine bâti (oratoires, puits, ponts, fontaines, lavoirs, ventelleres...) menés par le Parc naturel régional de l'Avesnois en 2003, nous proposons à Eric Durnez et Titi Bergèse d'engager un travail de création en croisant leurs regards d'auteur et de photographe. Le petit patrimoine est un point de départ à une conversation, un échange. Pendant leur résidence, ces artistes s'inspirent du territoire, de leurs rencontres avec les habitants pour nourrir leur travail de création.

Durant une résidence de 20 jours les artistes partent vers les habitants des communes de Beau-repaire, Boulogne, Cartignies, Etrœungt, Floyon, Grand-Fayt, Landrecies, Le Favril, Maroilles, Petit-Fayt, Prisches. Les échanges et confrontations de points de vue nés lors des rencontres publiques organisées ou lors de rencontres aléatoires, au hasard de l'itinérance, constituent le matériau d'un ouvrage réunissant textes et images, intitulé « Pierres de passage ».

Au-delà de leur démarche de création personnelle, les artistes encadrent des ateliers d'expression artistique. Eric Durnez anime un atelier d'écriture auprès d'une quinzaine d'habitants partant pour l'aventure, qui quelle que soit leur expérience de l'écriture, mènent un travail créatif personnel. Des exercices aux consignes simples, s'inspirant de leurs promenades, donnent naissance à de premiers fragments. Sur ces ébauches, les projets d'écriture se construisent, chacun

poursuivant le sien à son propre rythme. Titi Bergèse anime un atelier d'arts plastiques, également pour une quinzaine de participants. Avec l'artiste, ils choisissent 5 éléments du petit patrimoine à mettre en scène en s'appuyant sur



différentes techniques : sculpture, fabrication d'objets, installations *in situ* utilisant divers matériaux comme le tissu, le bois, le métal.

Les 21 et 22 juin sont l'occasion de présenter et de diffuser cet ouvrage, conçu sous la direction artistique de La chambre d'eau, édité par le Parc naturel régional de l'Avesnois. Ces deux journées sont également consacrées à la présentation des travaux des habitants. Des parcours pédestres (de

1,5 km à 8 km), agrémentés d'un apéritif ou d'un goûter, permettent au public d'écouter les textes et d'apprécier les réalisations des participants aux ateliers d'écriture et d'arts plastiques. Un oratoire à Cartignies, la croix Vendois à Prisches, le pont de la Cambotte au Favril, le kiosque des Réteaux à Floyon, le lavoir d'Etroeungt, sont « mis en mots » et temporairement « mis en scène ».

Autour du petit patrimoine du bord des chemins

Résidence de Hervé Robbe, chorégraphe et de Valérie Robbe, plasticienne autour de la création de l'installation plastique « Chemins de traverse »

A l'initiative du Parc naturel régional de l'Avesnois et en partenariat avec la médiathèque départementale du Nord et les médiathèques de Bavay, Prisches et Sains-du-Nord, une résidence d'artistes en territoire s'est engagée.

les médiathèques de Bavay, Prisches et Sains-du-Nord les 8, 9 et 10 juillet 2005.

Elle a été installée, dans sa forme complète, dans quatre médiathèques et plusieurs lieux culturels entre 2005 et 2007.

L'année 2004 a été consacrée d'une part à la mise en relation des artistes avec le territoire et d'autre part au travail de sensibilisation et de préparation des responsables des médiathèques sous la forme de rencontres avec les artistes, de présentation de leur travail, de mise en réseau des acteurs, de préparation des rencontres publiques et d'ateliers de pratique artistique.

Après un an de résidence sur le territoire de Bavay, Prisches et Sains-du-Nord, Valérie et Hervé Robbe nous proposent leur création « Chemins de traverse », installation où se croisent et se répondent des topographies imaginaires à travers la vidéographie et l'estampe. Cette proposition plastique est un dialogue autour de l'espace et du déplacement, dans une perception du territoire mettant en scène l'apparition et la disparition du petit patrimoine du bord des routes.

L'exposition a été présentée en trois parties dans



Le débat

Au travers de ces deux expériences de résidences d'artistes aboutissant à la création du livre d'artistes *Pierres de Passage* (2003) et de l'installation *Chemins de Traverse* (2004/2005), La chambre d'eau et le Parc naturel régional de l'Avesnois ont tissé une relation de partenariat fructueuse. Grâce au climat de confiance instauré, les artistes ont pu allier démarche de création et démarche de médiation auprès des habitants.

Un terrain favorable a priori

Suite à une première résidence avec une compagnie de théâtre de Lille ayant abouti à une comédie musicale – l'opération *Autour des Kiosques* –, grâce à la sensibilité de la salariée à l'époque en charge du patrimoine, le Parc naturel régional de l'Avesnois avait manifesté l'envie de faire appel à des artistes pour interroger le patrimoine, le petit patrimoine bâti en particulier, car un certain nombre de petits édifices, sans usage aujourd'hui, apparaissaient menacés. Céline Parat, chargée de mission, rappelle : « Le CD issu de la comédie musicale correspondait aux balbutiements, mais il témoignait déjà de cette volonté de demander à des artistes d'apporter un nouveau regard sur les richesses des territoires, pour faire en sorte que les habitants se les réapproprient. Au fil du temps, ce volet culturel n'a fait que se renforcer pour être aujourd'hui l'un des axes forts de la charte du parc - qui court jusqu'en 2010. On observe d'ailleurs ce mouvement d'ouverture à la culture dans d'autres parcs naturels régionaux de France ».

De l'entrée touristique à l'entrée artistique : le dialogue nécessaire

« Pour la première collaboration avec *La chambre d'eau* - en 2003 -, le Parc souhaitait aboutir à un résultat tangible : un livre jouant un rôle de communication et de valorisation touristique. Le territoire choisi était resserré : 11 communes, situées sur un périmètre restreint, qu'il était possible de parcourir à pied. Pour le visuel, le médium de la photographie nous a semblé naturel, accessible. Notre cahier des charges était assez léger. La seule consigne donnée aux artistes était de

Etre apatride, être d'ailleurs crée l'effet d'étonnement.

travailler ensemble et de participer à des rencontres publiques pour favoriser le contact habitants/patrimoine. En dehors de ces consignes et du respect des délais fixés, 21 jours à répartir sur 3 mois, ils avaient carte blanche. » Le bud-

get total de l'opération était de 25000 euros.

Pour les deux artistes choisis, Titi Bergèse, plasticienne et Eric Durnez, auteur, il ne s'agissait pas simplement d'un côté de légender des photos et de l'autre d'illustrer un texte : le livre devait être le fruit d'une démarche de création. Il a donc fallu **trouver un équilibre entre le cadre donné par la**

commande et le désir de produire une œuvre.

Eric Durnez précise : « Pour nous, il ne s'agissait pas de produire un outil sociologique ou didactique, ni de se livrer à du photo-reportage ou à un travail d'inventaire : il s'agissait d'exprimer une sensibilité et subtilement, en étant chacun dans sa solitude, sa rêverie, d'aboutir à un livre commun. J'ai pu apporter ce regard subjectif car j'étais étranger sur ce territoire. Etre apatride, être d'ailleurs crée l'effet d'étonnement. En errant dans la campagne, j'ai choisi de m'intéresser à des clôtures, des transformateurs électriques. Je trouvais ça excitant... et poétique ! ».





Témoignage de Titi Bergèse, plasticienne

« En tant que photographe, j'avais déjà mené des recherches plastiques sur les oratoires. Le projet de La chambre d'eau sur le petit patrimoine était l'occasion d'un prolongement de ce travail. Quand on a démarré, on ne savait pas trop où on allait car il n'y avait pas de cahier des charges en tant que tel. Ce que je savais, c'est qu'il fallait aboutir à un livre à partir de textes et de photos et associer les habitants à sa genèse. J'ai apprécié ces contraintes car c'est de là aussi que naît une certaine liberté.

J'avais déjà accompagné des textes poétiques, mais c'était la première fois que je travaillais avec un écrivain. Les choses se sont construites progressivement, le dialogue avec Eric a été permanent puisque, durant le projet, nous étions constamment ensemble. Travailler à deux est une richesse pour faire avancer le travail créatif.

Présente tout au long de la résidence, La chambre d'eau a assuré le lien avec le Parc. Bien que le Parc avait eu la volonté de faire appel à des artistes, de nombreuses discussions ont été nécessaires pour

déterminer la destination finale du livre : comment en faire un objet d'artiste – une œuvre – et non pas un guide touristique de plus ? Appuyés par La chambre d'eau, on a tenu bon pour ne pas se trahir en tant qu'artiste et pour pouvoir mener un travail plastique jusqu'au bout pour la couverture du livre. Nous ne voulions pas que la charte graphique du Parc soit trop visible car justement, une couverture, c'est symbolique. Nous avons dû réaffirmer la dimension artistique de la photo, ce medium simple en apparence.

Ce que les habitants nous ont raconté, ce qu'il nous ont montré, est, d'une manière ou d'une autre, présent dans le livre final. Lorsqu'on

leur présentait le travail en cours, on expliquait pourquoi on gardait telle ou telle photo plutôt qu'une autre. On discutait beaucoup car les gens s'attendaient à des photos classiques, ressemblant à celles que propose habituellement le Parc. Or, notre vision était différente, il ne s'agissait pas de valoriser le beau. Au fil de nos déambulations, j'ai au contraire préféré porter un regard sur le petit patrimoine oublié et dégradé plutôt que sur des kiosques flambant neuf sous un beau ciel bleu. Toutes mes photos n'ont pas été appréciées, certaines étaient gênantes car elles montraient un petit patrimoine bâti qui disparaissait.

Pour les ateliers, nous avons essayé de trouver une forme originale. J'ai travaillé sur les carnets de voyage et invité les gens à s'appropriier le paysage par le dessin, des polaroids.

La réflexion à plusieurs, l'avancée commune du début jusqu'à la fin ont été passionnantes.

Ce projet a été pour moi un déclic : depuis j'ai en effet décidé de me consacrer pleinement à la création artistique. »

Des prises de risques de part et d'autre : accepter d'être bousculé

Pour le deuxième projet, le périmètre était plus vaste : un triangle de 30 km de côté, sans liaisons routières directes, reliant Bavay, Priches et Sains du Nord. Les artistes choisis étaient Valérie Robbe, plasticienne travaillant sur les frontières et Hervé Robbe, chorégraphe, explorant le mouvement, les déplacements.



Autres territoires, autres artistes, mais même thématique, le patrimoine, et même dispositif : une création en binôme, des actions de sensibilisation et des rencontres avec les habitants. Les médiathèques - dont le rôle dépasse la lecture publique - sont associées en tant que relais. Cette confrontation artistes/habitants fut une étape riche, mais imprévisible, comme le raconte Valérie Robbe :

« Ce n'était pas évident de faire une présentation publique de notre projet sans savoir où on allait. Ce n'est pas facile non plus de livrer des images qui font débat. Notre regard ne ressemblait pas à celui des historiens, il ne se fixait pas sur les mêmes choses. Il y a eu des incompréhensions face à notre parti pris. »

Benoît Ménéboo, codirecteur de La chambre d'eau insiste sur les implications de la liberté de création : « L'artiste n'est pas là pour faire l'apologie du patrimoine, ni pour en prendre systématiquement le contre-pied. Il déambule et montre ce qui existe mais aussi ce qu'on ne voit plus. En évoquant la sensation d'apparition/disparition, la démarche d'Hervé allait en ce sens. Ses premières images étaient des images de route, d'interminables trajets en voiture... Elles montraient que le petit patrimoine, il fallait déjà le débusquer.

S'il y a eu des incompréhensions au moment des rencontres avec le public, c'est parce que certaines personnes s'attendaient à une conférence sur le patrimoine. Or, ces rencontres publiques visent à faire prendre conscience que la création artistique est un travail qui procède par étapes, qu'il ne s'agit pas seulement d'inspiration ».

Nous avons compris l'enjeu de l'intervention d'artistes. Ils permettent de prendre de la distance, de questionner en profondeur.

En se lançant dans des démarches de médiation, par ailleurs complexes, les bibliothécaires impliquées dans le projet sont sorties de leur rôle traditionnel : « Ça n'a pas été facile pour elles, elles ont été bousculées, elles se sont mises en danger par rapport à leur tutelle. Elles sont allées trop vite par rapport à la perception habituelle de ce type de lieu. » rappelle Guy Flodrops de la médiathèque départementale du Quesnoy.

Le fait d'être bousculé n'est pas forcément négatif, comme en témoigne Céline Parat : « L'expérience a ouvert des portes. Il y a eu un décalage entre ce qui était attendu et ce qui est arrivé. Nous avons accepté l'inconnu et avons évolué dans notre méthode et notre réflexion. Nous avons compris l'enjeu de l'intervention d'artistes. Ils permettent de prendre de la distance, de questionner en profondeur. L'outil vidéo s'en est trouvé modifié pour nous. »

Des impacts à plusieurs niveaux, à plusieurs échelles de temps : la question de l'évaluation

L'évaluation de projets ne peut se limiter à considérer le nombre de personnes concernées à un moment donné dans les différentes communes.

Comme le dit Michel Guérin de l'Observatoire des politiques culturelles de la communauté française de Belgique : « *L'offre artistique ne répond pas à une attente mais construit un décalage. Elle fait sortir les institutions de la " pensée en rond " et maintient une tension* ».

Peut-on mesurer, quantifier cela, en rendre compte ? C'est la question de l'outil d'évaluation, de l'outil de qualification ; on ne peut pas aller vers la marchandisation de tout. Il y a une forme de résistance à mettre en œuvre. Même si les outils pour valoriser les effets qualitatifs, sur la durée, restent encore à construire, ceux-ci se manifestent bel et bien et plusieurs items émergent.

L'implication et le changement de regard des habitants

Johanne Perez de la Communauté de communes rurales des 2 Helpes constate : « *Au départ, les ateliers – une quinzaine – étaient plutôt destinés aux enfants, mais les adultes, intrigués, s'y sont intéressés aussi. Ils ont permis dans une ambiance ludique d'échanger sur les sentiments et émotions qui se dégagent du petit bâti. Ils ont abouti à des carnets d'itinérance. Les gens ont reconnu les divers endroits dont il était question, mais en les regardant autrement. Il y a eu de l'intérêt jusqu'à la restitution et il y a eu partage et convivialité dans la création. **Ce qui nous a intéressés, c'était le processus : comment un artiste peut-il voir autrement nos chemins quotidiens ?*** »

Les interventions *in situ* laissées par les habitants lors des ateliers d'artistes sur les petits édifices parfois restées plus d'un an, ont contribué à modifier le regard des passants. Pour Nathalie Dumesnil, présidente de La chambre d'eau : « *Les habitants voient leur vision du territoire évoluer, et puis de telles expériences changent leur regard sur la création contemporaine* ».

La vie des œuvres pendant et après les résidences

Ainsi cinq ans après la fin du projet, le livre « Pierres de passage » se diffuse encore - il est disponible notamment à la librairie du musée Matisse. Il était donc important de lui laisser le temps de vivre. De même, l'impact du projet de Valérie et Hervé Robbe ne se résume pas aux chiffres de fréquentation de l'exposition la première année - 150 personnes néanmoins. Peu à peu, les médiathèques ont souhaité montrer l'ensemble de l'exposition – chaque médiathèque n'avait eu qu'un tiers du travail – et l'exposition a tourné dans plusieurs lieux durant deux ans...

Michel Guérin de l'Observatoire des politiques culturelles du Hainaut propose : « *Il serait intéressant d'évaluer les tensions que ce type de partenariat suscite entre commanditaire, public, artistes. Les difficultés sont normales car chacun vient avec sa logique, son point de vue, son outillage conceptuel. Il ne faut pas demander au Parc de faire les pieds au mur, chacun a son domaine, sa démarche. **Il faut réussir à faire ensemble sans être d'accord sur tout.*** »

Le processus autant que le résultat

Faisant référence à une résidence qu'il mène dans le Dauphiné, Eric Durnez suggère : « *Pour garder la trace de ces processus, pourquoi ne pas réaliser, comme cela se pratique ailleurs, un carnet de bord sur la démarche, un travail de mémoire de l'opération, distinct du texte créé par ailleurs ?* » Le livre sur la démarche serait alors aussi important que le livre produit.

L'envie des acteurs de se donner les moyens de poursuivre au-delà du projet

- La venue régulière d'une des bibliothécaires impliquées dans le projet, aux événements organisés par La chambre d'eau et son intégration au conseil d'administration. La volonté des écoles sensibilisées d'organiser des classes à projet artistique et culturel (PAC) avec un autre artiste ;
- La création d'un poste de chargé de mission/culture au PNRA ;
- La volonté d'intégrer la dimension culturelle dans la nouvelle charte du Parc ;
- La multiplication des projets culturels initiés par le Parc ou par les médiathèques.

Repères

La collaboration entre La chambre d'eau et le Parc profite d'**un contexte favorable** : la culture comme outil de mise en œuvre du projet du Parc.

Toutefois, très vite la commande passée par le Parc est mise à l'épreuve des faits : **les mêmes mots peuvent revêtir un sens différent pour chacun.**

Un livre d'artiste n'est pas un objet de communication. L'artiste développe un point de vue qui lui est propre et qui ne répond à aucun cahier des charges.

Il faut rediscuter et trouver des compromis tout au long du projet.

Chaque partenaire a ses propres enjeux et contraintes ; les médiathèques, les collectivités locales, les élus ont aussi les leurs.

Ces projets bousculent ; **il faut réinventer des règles**, des accords, au fur et à mesure que chacun avance à son propre rythme.

Chaque structure doit **s'entendre sur les outils d'évaluation** en fonction de ses propres objectifs.

Culture et territoires

Par Alain Lefebvre, géographe et économiste, professeur émérite à l'université de Toulouse Le Mirail, collaborateur régulier de l'Observatoire des politiques culturelles, co-auteur du Guide des politiques culturelles des petites villes.

La signification du mot « territoire » a évolué. D'un sens géographique désignant, en général, les confins, les zones inconnues et lointaines, sans grand intérêt, elle est passée, en quelques dizaines d'années, à une signification presque inversée : le territoire, c'est notre bien, c'est quelque chose de précieux qu'il faut savoir cultiver. Mais la notion de territoire est souvent utilisée comme un mot-valise qui recouvre tout ce qu'on fait et tout ce qu'on dit, dont on ne sait pas toujours quoi faire, avec des malentendus et des paradoxes.

Quatre éléments constituent le territoire :

- Des ressources localisées, qu'elles soient « actives » ou « potentiellement actives » : ainsi la présence de nombreuses associations constitue un atout, à condition... qu'elles ne se tirent pas sans arrêt dans les pattes !
- Des phénomènes d'appropriation (politique, de défense...) : il existe plusieurs modes d'appropriation possibles selon les acteurs considérés ;
- Des aménagements de l'espace disponible ;
- Un héritage construit dans la mémoire des individus et des groupes.

Les oppositions entre territoire et réseaux doivent être dépassées car, si le mot territoire est généralement associé aux termes continuité, appareils, identité, tradition - tandis que celui de réseau est lié à ceux d'affinités électives, de liens faibles sans relations institutionnelles, de projet, de modernité -, les réseaux sont des facteurs essentiels de structuration des territoires. Les acteurs culturels le savent bien...

Concernant la relation entre territoire et culture, il faut distinguer trois entrées :

- L'entrée institutionnelle, lorsque l'on parle de l'action publique et du découpage administratif du territoire ;

- L'entrée « espace de vie », avec la notion de territoire de vie, qu'il faut conjuguer au pluriel du fait des pratiques de mobilité qui entraînent souvent une multiplicité d'appartenances territoriales ;
- L'entrée des représentations, de la mémoire, de l'imaginaire, ce que l'on désigne parfois sous le terme « espaces perçus » ; là encore le pluriel est de mise **car les territoires qui nous habitent se réduisent rarement aux territoires où nous habitons.**

Ces trois façons d'aborder le territoire sont en recomposition, en mutation permanente, car les modes de vie, les représentations, les formes d'organisation sociale se modifient sans cesse. Ce qui laisse place aux financements croisés, aux stratégies de ruse, mais aussi à de nombreuses zones d'incertitude pour les différents acteurs. C'est à l'intérieur de cette triade en mouvement que doivent se situer les projets culturels. L'action culturelle se situe à l'intersection de territoires institués, d'espaces de vie souvent multiples et d'espaces perçus dans la complexité de nos représentations.

L'action culturelle se situe à l'intersection de territoires institués, d'espaces de vie souvent multiples et d'espaces perçus dans la complexité de nos représentations.

La culture en tant que ressource territoriale est le plus souvent évoquée à travers les retombées financières de l'activité artistique et culturelle, principalement dans le cadre du tourisme. Ces effets économiques bénéfiques sont réels mais ils sont parfois surestimés. C'est particulièrement vrai en milieu rural où les capacités d'accueil ne permettent pas toujours de saisir la manne des retombées théoriques induites par la présence d'un public venu d'ailleurs. Une autre approche, complémentaire de la précédente, considère les activités culturelles en termes de filières économiques, tant du point de vue de la revitalisation d'activités traditionnelles (artisanat, agrotourisme) que de la création de nouveaux métiers autour du patrimoine et des arts vivants. De manière générale, la culture peut constituer un levier important pour le

développement de l'économie résidentielle (équipements, événements et services culturels). Elle contribue à développer l'attractivité du territoire pour la population résidente et pour de nouveaux résidents potentiels. La notion de « district culturel », qui renvoie au district industriel d'Alfred Marshall, exprime le fait que la culture participe à la production d'une « atmosphère » favorable au développement territorial.

Si la culture constitue une ressource territoriale reconnue, réciproquement le territoire constitue une ressource de choix pour les initiatives culturelles, par la source d'inspiration et de création que sont les paysages ruraux, urbains ou industriels pour les artistes mais aussi et surtout par le fait que les habitants d'un territoire sont des producteurs de culture avant que d'être un public ou un non public.

Il faut néanmoins **éviter**, après ces remarques positives, **d'idéaliser la relation culture/territoire.** Ainsi l'expression peut servir de « cache-sexe » des disparités sociales. La mise en exergue des richesses culturelles sur un territoire donné ne doit pas masquer en effet des réalités économiques et sociales souvent peu glorieuses (fins de mois difficiles, jeunesse désabusée, absence de perspectives...) si cette richesse reste l'apanage d'une petite minorité prête à se contenter d'une « culture de l'entre-soi ». D'où l'importance d'un travail par « capillarité ». Si les résidences d'artistes ne permettent pas forcément de répondre à ces interrogations, elles peuvent néanmoins contribuer à affiner le questionnement.

De même l'idée a priori sympathique d'une « culture partagée sur un territoire » devient utopie dangereuse lorsqu'elle se réduit à un slogan passe-partout. Les attentes et les stratégies sont généralement différentes selon les acteurs. Le partage ne peut se réaliser qu'à l'issue d'un long processus au cours duquel les moments de confrontation sont souvent nécessaires, avant l'indispensable mise en cohérence, par le biais notamment d'une charte référentielle.

Culture et économie solidaire

Accompagnement des Scènes du Haut-Escout

De l'expérimentation à la pérennisation d'un poste de permanent

Intervenants : Diane Ducamp, chargée de mission aux Scènes du Haut-Escout, Cyprien Quairiat, plasticien, Benoît Ménéboo, plasticien

Mise en perspective : Laurent Gardin

Présentation de l'action

Le contexte

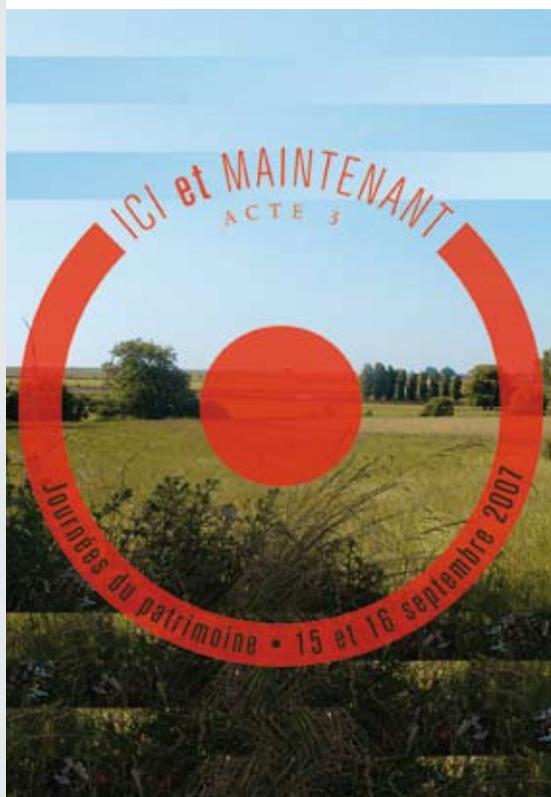
L'association des Scènes du Haut-Escout située au sud du Cambrésis à la limite du département de l'Aisne, propose une programmation, dans le domaine des arts vivants, dans le cadre du réseau de diffusion du conseil général. Elle propose en prolongement ou en parallèle, d'autres actions, comme des ateliers de pratiques artistique ou des

événements spécifiques à destination de la jeunesse (festival jeune public) ou des plus âgés, par exemple dans le cadre de la semaine bleue.

Souhaitant se doter d'un poste de permanent à temps plein afin de conforter son action, cette association engage une réflexion avec La chambre d'eau visant à repositionner son projet.

Un certain nombre d'hypothèses, issues de rencontres préalables avec la présidente de la structure, la salariée actuelle et la chef de projet du territoire, ont été émises :

- Travailler en direction d'un public nouveau (la jeunesse mais aussi les nouveaux arrivants sur le territoire) ;
- Ouvrir à d'autres formes d'expression artistiques (arts plastiques par exemple) ;
- Envisager d'autres « entrées » que la programmation (par exemple autour de la mémoire, du patrimoine...) et proposer d'autres formes d'interventions artistiques (interventions *in situ*, parcours itinérants sur les sentiers, croisement de plusieurs disciplines...).



Deux types d'interventions sont décidés :

- Un état des lieux plus approfondi sous forme de recueil de documents mais aussi de rencontres et de visites du territoire ;
- La conception d'une action expérimentale susceptible de permettre l'ouverture aux arts plastiques et à d'autres formes de collaboration entre les artistes et le territoire.

L'expérimentation

« Ici et Maintenant »

Résidence expérimentale de 5 artistes dans la vallée du Haut-Escaut dans le Cambrésis

Dans le prolongement de l'accompagnement engagé par La chambre d'eau auprès des Scènes du Haut-Escaut, un premier projet expérimental de résidences d'artistes dans et à propos du territoire du Haut-Escaut est coproduit et engagé. Cinq artistes plasticiens sont invités à porter leur regard sur ce territoire à travers leurs média respectif (peinture, photographie, gravure, vidéo, installation). Ils travaillent tout au long de l'année dans les communes de Masnières, Noyelles-sur-Escaut, Marcoing, Honnecourt et Villers-Plouich sur des thèmes caractéristiques de ce territoire : le patrimoine industriel, l'eau, la ruralité, le patrimoine religieux et les axes de transport.

Face au caractère étendu et morcelé du territoire - distance importante entre les villages, ruptures géographiques comme le canal de l'Escaut ou l'autoroute A 26 -, face à l'hétérogénéité de la population - habitants originaires de la vallée et nouveaux arrivants, ruraux et industriels... -, La chambre d'eau a imaginé une action éclatée dont l'objet même était d'interroger la question de l'identité du territoire de la vallée du Haut-Escaut.

Si les villages retenus par les artistes sont des points d'attache pour aborder une thématique particulière, leur travail embrasse le territoire dans toute son étendue et est traversé par l'ensemble des thématiques du projet.

Un territoire, des thèmes et des hommes aussi. Car ces résidences n'auraient pas pu se dérouler sans la population locale qui habite le territoire, qui le vit, qui le fait vivre et qui peut le partager, le donner à connaître. Avant la résidence chaque artiste a rencontré les acteurs locaux et les « personnes ressources » susceptibles de les aider. D'autre part, des rencontres avec les classes des villages concernés ont eu lieu avant et pendant les résidences.



« Ici et Maintenant - acte 1 »

Lancement par des rencontres publiques et des classes à projet artistique et culturel.

5 artistes

autour de 5 thématiques :

Masnières / le patrimoine industriel

Manuel Ruiz Vida / peinture

Noyelles / l'Escaut

Sylvie Krystofek / art environnemental, photographie

Marcoing / la ruralité

Jean Claude Demeure / gravure, sculpture, peinture

Honnecourt / la religion

Cyprien Quairiat / vidéo, installation

Villers-Plouich / l'autoroute

Benoît Ménéboo / photographie, installation

5 résidences de 30 jours

Les artistes passent 30 jours sur le territoire, pour la mise en place du travail, les recherches, l'installation des expositions et les rencontres avec le public.

Des rencontres avec la population

En février 2007, à Marcoing puis à Honnecourt, le lancement des résidences est marqué par les présentations publiques des artistes et de leurs démarches. Ils exposent leur parcours artistique en mots et en images et développent les raisons de leur présence en résidence sur le territoire en rapport avec leur travail devant 80 personnes dont de nombreux élus, enseignants et responsables associatifs.

5 classes à projet artistique et culturel

Chaque artiste mène un atelier de 9 heures avec l'une des 5 classes à projet artistique et culturel dans les écoles de Noyelles, Marcoing, Masnières, Gouzeaucourt, Honnecourt. Ces ateliers aboutissent à des réalisations exposées dans chaque école, collectivement au pont des arts de Caudry, dans le cadre d'une exposition organisée par l'Éducation nationale puis à l'occasion de l'événement finalisant les résidences lors des Journées du patrimoine.



« Ici et maintenant - acte 2 »

Abbaye de Vaucelles
du 6 au 11 avril 2007

Exposition collective des artistes
en résidence

Pour une meilleure connaissance des artistes par les habitants et pour concrétiser leur présence active dans la vallée du Haut-Escaut, il apparaît nécessaire de réaliser une exposition collective d'un choix d'œuvres dans un lieu emblématique du territoire. Un partenariat avec les amis de l'abbaye de Vaucelles permet de mettre à disposition le site de l'abbaye durant une semaine.

La mise en espace dans l'abbaye a comme intérêt majeur de proposer aux artistes **un terrain d'expérimentation commun en écho à la résidence**. Elle se matérialise sous forme d'une déambulation à travers les différents espaces, salle des moines,

oratoire, chapelle, salle capitulaire et passage sacré, durant laquelle chaque artiste et chaque univers de création vient interpeller ces espaces architecturaux encore chargés de sens et dialoguer avec eux. C'est également le moyen de donner à voir au public dans un même espace, la teinte générale du travail engagé sur le territoire, autant au niveau des médiums utilisés que dans la structuration des démarches.

Pendant 5 jours, Jean-Claude Demeure, Cyprien Quairiat, Sylvie Krystofek, Benoît Ménéboo et Manuel Ruiz Vida exposent dans ce haut lieu patrimonial, des œuvres représentatives de leur travail artistique.

Un temps de visite accompagné par les artistes à destination des scolaires est organisé. Les artistes sont présents pour assurer l'accueil du public pendant la plus grande partie de l'exposition.

L'accès à l'exposition est gratuit.

« Ici et maintenant - acte 3 »
Journées du patrimoine
15 et 16 septembre 2007
Restitution *in situ* sous forme
de parcours artistiques des œuvres
réalisées

Les œuvres réalisées pendant les résidences sont exposées dans cinq communes du territoire pendant les Journées du patrimoine. Les lieux sont choisis par les plasticiens en lien avec leurs problématiques artistiques et avec le soutien de personnes volontaires qui facilitent l'accès à des lieux privés, voire les prêtent. Les expositions individuelles sont proposées dans des fermes, une salle municipale, l'écluse d'un pont canal. Les approches sont plurielles et dialoguent avec les lieux, les installations prenant la forme de mise en espace de vidéographies, de photographies et de sons, de gravures, de peintures et d'art environnemental. La multiplicité des propositions plastiques renvoie évidemment à une nouvelle perception des lieux et définit une place dans l'urgence de ces deux jours-là comme un miroir éphémère pour faire signe et sens ; le public peut

aller de l'une à l'autre des différentes étapes de ce chapelet territorial et superposer ses propres perceptions à celles des artistes.

Les expositions sont ouvertes gratuitement au public les 15 et 16 septembre toute la journée, un accueil par les artistes est réservé aux écoles, les travaux réalisés par les élèves sont exposés parallèlement aux œuvres des artistes.



Le débat

Une entrée économique au départ

Par l'entremise du chargé de mission du pays, l'association des Scènes du Haut-Escaut et La chambre d'eau sont mises en relation. Au fil des rendez-vous, l'idée d'une résidence avec des artistes plasticiens émerge. Le réseau des Scènes amorçait une mutation dans son positionnement : la présidente, Dominique Cardon, souhaitait ne plus se cantonner à une « simple » offre de programmation de spectacles vivants. Les arts plastiques donnaient l'occasion de diversifier les disciplines et le concept de résidence proposé par La chambre d'eau offrait une approche complémentaire au rôle de diffusion, en permettant d'explorer les volets de la création, de la sensibilisation, de la médiation avec les écoles.

Et surtout, pour les Scènes, l'objectif prioritaire et pragmatique de cette action de résidence était de

trouver les moyens financiers de maintenir le poste créé en 2005, à temps partiel - 13h par semaine - de la chargée de mission, Diane Ducamp, voire de contribuer à son passage à temps plein.

L'expérimentation, qui prit la forme d'une étude-action, a permis de mobiliser un budget de 35000 euros : 10000 euros en direct pour les Scènes et 25000 euros accordés par la Région - pour rappel, intervenant au titre de sa mission d'appui au projet, La chambre d'eau ne facturait pas son ingénierie.



Un concept de résidence éclatée

« Avant tout, nous voulions comprendre l'identité du Cambrésis » se rappelle Benoît Ménéboo, codirecteur de La chambre d'eau. « Nous avons eu une approche empirique : " Montrez-nous ! " avons-nous demandé aux Scènes, et ensemble, nous avons alors commencé à explorer la complexité géographique de ce territoire composé de 26 communes. Cinq éléments spécifiques se sont dégagés comme structurant le paysage : le patrimoine religieux, la ruralité, l'eau (l'Escaut), l'autoroute et l'identité rurale. Ainsi, en est-on arrivé à 5 résidences simultanées mais éclatées sur 5 communes, avec 5 artistes autour de 5 thématiques. Plutôt que d'agir sur un seul lieu, nous avons préféré multiplier les impacts et travailler sur la mobilité, inciter les gens à se déplacer et d'ailleurs, ils se sont déplacés. Nous avons dû chercher les artistes ailleurs que dans notre réseau car, pour ce type de projet, la qualité du travail artistique et la maîtrise plastique ne suffisent pas. La dimension humaine est capitale pour entretenir des rapports avec les enseignants, les habitants mais aussi pour travailler avec les autres artistes. Les œuvres n'ont pas été plaquées, il y a eu une progression, les lieux ont donné des orientations, du sens.

Sachant que les artistes n'étaient pas présents physiquement en même temps, il fallait veiller à la cohérence d'ensemble du projet. L'exposition à l'abbaye de Vaucelles - non prévue au départ - qui a permis à tous les artistes de montrer leur travail sur un même lieu, chacun disposant néanmoins d'espaces de déambulation précis, y a contribué. Pour le public, c'était une invitation à voir l'abbaye autrement. »



Le binôme artiste/enseignant

Une fois le projet présenté les cinq enseignants volontaires ont engagé leur classe dans un projet artistique et culturel. Il faut signaler qu'elles ont représenté cette année-là la quasi totalité des classes à PAC de la circonscription scolaire.

La chambre d'eau et les Scènes ont pris le temps de rencontrer individuellement chaque enseignant afin de bien expliquer la place de l'artiste : son rôle n'était pas d'animer un atelier de pratique aboutissant à une production mais de présenter une démarche artistique. A charge à l'enseignant de rebondir à partir de ces apports. Par exemple, suite à l'intervention de Benoît Ménéboo, un instituteur a organisé une sortie photo avec sa classe, sans appareil réel, juste avec un cadre en papier. L'idée était plus de travailler le regard que de prendre des photos en tant que telles. La rencontre avec l'artiste aura été un déclencheur. Cyprien Quairiat, plasticien insiste : « *L'artiste est là pour donner des pistes, c'est à "l'instit" de trouver un chemin parallèle. C'est important de ne pas être instrumentalisé.* ».

Au-delà de l'action menée dans leur propre classe, l'enjeu aurait été que les enseignants s'impliquent dans le projet global. Or, ils sont peu nombreux à s'être déplacés à l'abbaye de Vaucelles.



Une vision idéalisée de l'artiste ?

Malgré les précautions prises et les explications préalables données, plusieurs enseignants s'attendaient à ce que les artistes intervenant dans les classes proposent des ateliers de pratiques classiques. Alors qu'ils espéraient pouvoir observer concrètement les artistes au travail - un peu à l'image du peintre d'antan avec son chevalet sur la place publique - ils ont été déstabilisés par l'aspect invisible des processus de création. Certains artistes étaient itinérants et n'étaient pas là physiquement dans la classe. D'autre part, leur présence était parfois entrecoupée de voyages. Leur rôle était donc parfois « symbolique ». Cyprien Quairiat explique : « *Il était important pour moi de pouvoir travailler dans de bonnes conditions techniques, de pouvoir prendre le temps, d'être correctement rémunéré, de pouvoir concilier ma vie d'artiste avec le projet - possibilité de reporter une date en cas de nécessité, voyage ou autre.*

Les enseignants ont été déstabilisés par l'aspect invisible des processus de création

Il était indispensable aussi que je puisse y prendre du plaisir. Il est important de montrer qu'un artiste n'est pas seulement enfermé dans son atelier mais qu'il voyage ».

Artistes et habitants : l'importance du médiateur

Dans la relation avec les habitants, la place des Scènes du Haut-Escaut a été déterminante : Vincent Dumesnil insiste sur ce qui a facilité la mobilisation des publics : « On travaillait avec une association bien implantée, pas une institution. Le travail de La chambre d'eau s'est appuyé sur un ancrage, sur la capacité de l'association des Scènes du Haut-Escaut à mobiliser. Elle a constitué un relais très précieux. Les papiers dans les boîtes aux lettres, ça ne marche pas. Le bouche à oreille, si... »



De son côté, Benoît Ménéboo revient sur l'ancrage local de la démarche artistique qui donnait du sens à l'utilisation d'espaces privés au plus proche du territoire d'investigation. Le prêt d'une étable par un agriculteur a été facilité par le fait que le travail de l'artiste concernait le hameau où il habitait.

Si des rencontres artistes/habitants se sont produites - et parfois de belles rencontres -, les Scènes auraient aimé qu'elles aillent plus loin, et que par exemple les artistes dorment chez l'habitant ;

comme l'exprime Diane Ducamp : « Les habitants sont en attente d'échanges humains, autres qu'ar-

tistiques. J'ai l'impression que cela renforce leur implication ».

Pour l'auteur Eric Durnez, « dormir chez l'habitant serait vécu comme une contrainte supplémentaire pesante qui empiète sur l'intimité. Les rencontres sont aléatoires : certaines sont fortes, mais parfois, il ne se passe rien ».

« Il y a un cercle qui ne se décrète pas, celui des « éclairés » qui ne sont ni techniciens, ni artistes, ni partenaires...
C'est un réseau à constituer.
Cela pose la question des nouveaux commanditaires des territoires »

Claude Véron

D'une façon générale, la qualité des relations artistes/habitants ne se décrète pas, comme en témoigne Cyprien Quairiat : « Suite à des difficultés avec la municipalité, je n'ai pas pu exposer dans une des communes, comme prévu initialement. J'ai alors sympathisé avec les propriétaires du gîte où je logeais, et ils m'ont proposé leur grange pour montrer mon travail. Par la suite, ils m'ont aidé à souder des tiges pour installer les œuvres. Ils ont joué un rôle actif et en même temps battu le rappel de leurs amis. Mais, il y a une part de hasard. **Il ne faut rien imposer, ni à l'habitant, ni à l'artiste** ».

Les bénéfices du projet

Grâce à leur ancrage local, les Scènes ont constitué un relais certain et ont mobilisé leur réseau. La disponibilité de la présidente et de la chargée de mission des Scènes a été appréciée par les artistes. Pour elles, l'expérience aura été formatrice aussi bien sur la conception même de ce qu'est une résidence que sur des apprentissages plus concrets : rédaction des contrats, accrochage d'une exposition...



Au fil du projet, la nécessité d'un professionnel du développement au sein de la structure Scènes du Haut-Escaut s'est imposée. Une prise de conscience s'est opérée : le poste de chargée de mission ne se réduit pas à un « emploi sympathique », il s'agit d'un emploi précieux car de proximité, c'est-à-dire non délocalisable - contrairement à de nombreux emplois soumis au contexte libéral actuel. En ce sens, le projet aura été l'occasion de la création d'activités nouvelles répondant aux critères de l'économie solidaire (*lire le texte de Laurent Gardin*). D'où l'importance de le sortir de la précarité. Au-delà d'un poste à temps plein, cette résidence aura créé de l'emploi pour les 5 artistes concernés.

Ainsi, au final, ce projet aura permis de dépasser les motivations initiales - la seule pérennisation de ce poste de chargée de mission - pour pointer la nécessité d'une réflexion globale sur la place de la culture sur ce territoire. « *Alors qu'au départ le projet avait été accepté par les maires et conseillers municipaux, surtout en raison de l'opportunité représentée par le financement, au fur et à mesure certains se sont impliqués, les enjeux en termes de développement culturel semblent avoir été mieux perçus, ce qui peut laisser espérer à moyen terme une évolution des mentalités. D'ailleurs, la bonne couverture médiatique aura donné l'image d'un territoire un peu plus dynamique* » conclut Diane Ducamp.

Repères

Le chargé de mission du pays du Cambrésis fait part à La chambre d'eau de la **volonté** qu'ont les Scènes du Haut-Escaut **de pérenniser un poste de permanent**.

Face aux enjeux de développement des Scènes, La chambre d'eau propose **une expérimentation** croisant les différents aspects d'un projet culturel (création, médiation, diffusion, partenariat) à l'échelle de l'ensemble du territoire des Scènes.

Une résidence de **cinq artistes** plasticiens, dans **cinq communes** du territoire, autour de **cinq thématiques** emblématiques de l'identité des Scènes comprenant cinq créations originales, cinq ateliers avec les écoles et six expositions publiques des œuvres est mise en place.

De sa conception à sa réalisation l'action **dure deux ans**, elle bénéficie de financements spécifiques émanant du Conseil régional via le pays du Cambrésis, elle permet aux Scènes d'explorer un champ nouveau d'intervention, et à La chambre d'eau qui est partenaire du projet, de développer sa connaissance des enjeux territoriaux de l'association.

A l'issue de l'action, **une évaluation conjointe** du projet est menée, les Scènes inscrivent de plus en plus leur démarche dans des dispositifs territoriaux (projets du Pays, Communauté d'agglomération du Cambrésis ; Programme leader...).

Début 2008, un second mi-temps est créé pour étoffer l'équipe de professionnelles, un diagnostic initié par le Conseil général et visant à **élaborer un projet culturel sur trois ans est engagé**.

Une approche de la culture par l'économie sociale et solidaire

Par Laurent Gardin, enseignant-chercheur, responsable pédagogique du master Développement local et Economie solidaire à l'université de Valenciennes, membre de Réseau 21 et du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE – CNRS CNAM), il est l'auteur de *Les initiatives solidaires, La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Editions Eres, 2006.

Avant de comprendre les liens qu'entretient l'expérience de La chambre d'eau avec l'économie sociale et solidaire, il convient de préciser ces concepts. Celui de l'économie sociale existait déjà au ^{XIX}^e siècle. Il a été repris dans les années 70 pour réunifier les mutuelles, les coopératives et les associations, qui fonctionnent selon les principes « une personne, une voix » et qui ont en commun de ne pas chercher la rentabilisation maximale du capital mais plutôt de chercher à placer l'homme au centre de leur action. En 1981, l'économie sociale a été reconnue institutionnellement avec la création d'une délégation interministérielle.

Si l'économie sociale s'appréhende par les statuts, l'économie solidaire, moins reconnue, s'approche par le sens des initiatives menées. D'apparition plus récente, elle reprend des fondements de l'économie sociale mais avec une visée politique tournée vers le changement de l'économie, ce que l'économie sociale a pu parfois oublier. Les initiatives de l'économie solidaire, potentiellement porteuses d'emplois, peuvent se ranger dans quatre grands secteurs répondant à des demandes sociales peu satisfaites : 1) Les services quasi-collectifs (personnes âgées, crèches, secteurs culturel et des loisirs). Ils sont liés à la vie quotidienne. 2) Les services collectifs (environnement, cadre de vie), que l'argent soit redistribué ou que le service soit gratuit, en consommation directe. Le domaine culturel peut aussi y figurer. 3) L'insertion par l'économie et l'insertion sociale en sachant que l'économie solidaire ne rime pas seulement avec l'insertion par l'économie. 4) Les nouveaux modes d'échanges (commerce équitable, finances solidaires, réseaux d'échanges non monétaires). Ces domaines ne sont pas réservés à l'économie solidaire. Le privé ou le public peuvent aussi y prendre des initiatives.

Ces premiers éléments de définition de l'économie sociale et solidaire donnent des indications quant à l'implication de La chambre d'eau dans ce champ. Au niveau statutaire, en tant qu'association, elle relève de l'économie sociale ; elle ne cherche pas à maximiser l'intérêt individuel de ses adhérents et vise à promouvoir la création artistique en lien avec le territoire où elle est implantée. Son objet est donc tourné vers **la satisfaction d'une demande ayant un caractère collectif** à travers le développement culturel local et **contribuant à la consolidation d'emplois dans le domaine artistique**. Les rapprochements avec l'économie solidaire sont aussi identifiables à partir du fonctionnement économique de La chambre d'eau et des résidences d'artistes qu'elle met en place.

L'économie solidaire s'inscrit dans une approche plurielle de l'économie, celle-ci ne se limitant donc pas à l'économie de marché. Il existe trois types de comportements :

- Ceux relevant de l'économie de marché, marquée par l'immédiateté dans les échanges des biens et des services. Y dominent l'intérêt individuel et la recherche du gain ;
- Ceux relevant de l'économie de redistribution (45 % du PIB français) où l'on observe une autorité centrale, où les pouvoirs publics interviennent pour capter et redistribuer, selon un principe obligatoire ;
- L'économie de la réciprocité où le lien social prime, où la relation entre les individus est beaucoup plus importante que l'échange de biens ou de services.

Le principe de réciprocité entre les personnes qui réalisent des services et ceux qui les reçoivent **est l'axe principal du modèle proposé**. Ce principe peut permettre de distinguer l'économie solidaire à la fois de l'économie marchande, capitaliste, et de l'économie marquée par l'interventionnisme de l'Etat. On observe la réciprocité dans les sociétés dites primitives, sous la forme de don et de contre-don, mais elle est occultée dans notre civilisation. L'interrogation majeure de l'économie solidaire se résume ainsi : comment la réciprocité peut-elle être dominante quand il y a multiplicité de ressources ? Comment peut-elle éviter d'être instrumentalisée par l'économie marchande ou par les pouvoirs publics ? Si la réciprocité mobilise les ressources du marché, elle risque d'entrer en tension avec ce marché qui tend à tout transformer en marchandises. Or les initiatives, dans les domaines de l'environnement, de la santé, du service à la personne et de la culture, ont besoin de ré-

sister afin de préserver l'accès à tous, voire d'assurer leur propre survie. La réciprocité peut aussi entrer en tension avec l'intervention de l'Etat qui procède par trois types de régulation : la régulation tutélaire (l'Etat décide de tout) ; la mise en concurrence (l'économie solidaire est un prestataire de service) ; la convention (qui suppose un dialogue entre les différentes parties prenantes).

Lorsque l'on s'intéresse par exemple à certains festivals mobilisant largement les populations des territoires d'accueil, on relève **une hybridation des économies** permettant leur réalisation : **les ressources marchandes** proviennent de la participation financière du public, **les ressources de la redistribution** peuvent venir de collectivités locales ou de l'Etat et **les ressources de la réciprocité** du travail gratuit réalisé par les habitants pour la réussite de l'initiative. Ainsi, le festival des Vieilles Charrues ou le festival de marionnettes de Charleville-Mézières, sans les centaines de bénévoles impliqués, ne pourraient pas exister. En l'occurrence, La chambre d'eau mobilise de manière marginale le marché. Elle ne fait pas payer directement les populations pour accéder aux productions issues des travaux des artistes. C'est la redistribution qui est avant tout mobilisée avec des financeurs multiples : Etat, Région, Département, Ecoles, Parc naturel régional, Communauté de communes... Pour les communes, **la participation** se concrétise aussi de manière **non monétaire** à travers la mise à disposition de locaux, de matériel, de personnel... « elles vont faire la "com", prêter une salle ou l'accès au téléphone. » Si les habitants ne participent pas financièrement à l'achat d'une prestation, ils peuvent contribuer de manière volontaire à sa réalisation, par exemple un fermier prêtera sa grange qui deviendra résidence d'artiste, et se fera relais d'information auprès des habitants de son hameau.

Cette implication « réciprocaire » des habitants ne doit cependant pas être appréhendée uniquement en terme économique à travers les coûts qu'elle permet d'éviter. Il existe plusieurs types de réciprocités. La réciprocité inégalitaire marque une relation où celui qui reçoit ne peut pas rendre, il en va ainsi de l'action des dames patronesses qui manifeste une inégalité de fait entre celles qui font l'acte de charité et ceux qui en bénéficient. La réciprocité entre pairs prend corps dans des rapports entre acteurs se trouvant dans des situations de symétrie du fait de la proximité de leurs statuts, ce sont par exemple les travailleurs d'une coopérative de production. Enfin, la réciprocité multilatérale illustre des rapports noués

entre des personnes ayant des statuts différents - usagers, salariés, bénévoles, collectivités locales - mais placés néanmoins dans des situations de symétrie. C'est ce type de liens que La chambre d'eau essaie de mettre en œuvre.

Dans la construction des projets artistiques, La chambre d'eau ne s'inscrit pas dans une logique quasi-marchande par la réponse à des appels d'offre et elle n'entend pas non plus être dans la réponse à des commandes institutionnelles sans vérifier les attentes locales. **La démarche ne se situe ni dans une approche marchande, ni dans une réponse à une commande descendante provenant des pouvoirs politiques.** On peut parler d'une construction conjointe de l'offre et de la demande car l'association va partir soit d'une offre d'artistes, soit d'une demande d'acteurs locaux en jouant un rôle d'« intermédiation » pour qu'offre et demande se rencontrent. Il s'agit de favoriser la création artistique contemporaine, « répondant aux enjeux de la création avec les outils d'aujourd'hui » en lien avec la population et en irriguant le territoire de pratiques artistiques. **« Les regards des artistes comme les regards des habitants doivent se croiser pour favoriser un changement de regards des deux parties. »** Cette construction cherche à se réaliser dans le respect et la reconnaissance des différentes parties prenantes. Pour l'artiste, il s'agit de reconnaître pleinement son statut et qu'il soit rémunéré selon les règles conventionnelles établies. Pour l'habitant, il s'agit de l'associer dans la production en s'appuyant sur les relais locaux que peuvent être les associations de parents d'élèves, les élus municipaux... , en sachant que dans un village de 450 habitants comme Le Favril la proximité entre ces institutions et les habitants est beaucoup plus forte qu'en ville. L'enjeu que relève La chambre d'eau est donc de tisser des liens de réciprocité entre le public, les créateurs et les institutions dans la création artistique. Cette démarche concourt à la consolidation d'emplois d'artistes, à l'accessibilité à la création artistique pour des populations rurales, à la revitalisation d'espaces territoriaux en voie de désertification... Si ces effets induits et cette utilité sociale territoriale sont importants, les acteurs de La chambre d'eau n'entendent pas que la création artistique soit appréhendée sous ce seul angle. C'est le décroisement entre artistes, habitants et institutions qu'ils cherchent avant tout à faire reconnaître et qui, nous semble-t-il, manifeste pleinement leur inscription dans l'économie solidaire.

Artistes et territoires

Les projets de résidences de création portés par des artistes, vecteurs d'initiatives culturelles nouvelles dans les territoires ?

Intervenants : Benoît Ménéboo, plasticien, Didier Saint-Maxent, metteur en scène, Erik Chevalier, vidéaste, Cyprien Quairiat, plasticien, Eric Durnez, auteur.

Présentation et analyse à partir de l'expérience de chacun de ces artistes.

Mise en perspective : Claude Véron

Présentation des expériences

La valorisation de l'ancien cavalier de mines Somain-Peruwelz : du projet d'artiste à un projet territorial ?

Le contexte

En 2001 et 2002, Benoît Ménéboo, photographe-plasticien porte un projet artistique à propos de la mutation d'une ancienne voie ferrée minière structurant le bassin minier du Valenciennois. Il entame le repérage, réalise les premières images et trouvant son projet en cohérence avec les enjeux de développement de ce territoire, il engage une recherche de partenariat auprès du parc naturel régional Scarpe-Escaut et des deux communautés d'agglomération. Le projet n'aboutit pas ; il se tourne alors vers La chambre d'eau qui portera le projet et deviendra l'interlocuteur des institutions. Des financements sont obtenus et une première résidence est engagée.

La première résidence

En 2002, La chambre d'eau initie une résidence en territoire. Benoît Ménéboo et Jean-François Pocentek, auteur, mettent en œuvre une réflexion où chacun peut développer, selon la spécificité de son médium, une approche personnelle et sensible de cette ancienne ligne ferroviaire, trait d'union entre bassins miniers français et belge, lien d'échanges d'un bon nombre de générations et véhicule de mixité de cultures. Ils construisent leur approche du

territoire au hasard de leur déambulation.

Benoît Ménéboo parcourt les lieux pendant plusieurs mois et cherche, grâce au médium photographique, à aiguïser le regard que l'on porte sur notre environnement. De sa recherche naît une série d'images en noir et blanc tentant d'interroger le spectateur sur ces



itinéraires. Certains « enrichés », conservent les traces de leur usage d'hier, d'autres, requalifiés, rompent définitivement les liens avec le passé pour se consacrer à une vocation contemporaine de circulation pour les cycles, autobus, tramway ou piétons.

Jean-Francois Pocentek chemine sur le cavalier en partant de Péruwelz pour rejoindre Somain.

De rencontres de hasard en rendez-vous, une matière pour engager l'écriture se constitue progressivement et donne naissance aux premiers textes qui sont aussitôt mis à l'épreuve des lectures publiques, lors de rencontres artistes-habitants. Celles-ci, organisées avec les communes riveraines, mobilisent la population autour d'échanges et de confrontations des regards, sources de discussions et de débats. Les propos échangés à l'occasion de ces rencontres nourrissent le travail d'écriture ainsi que le travail de création plastique mais permettent aussi une sensibilisation du public à la démarche artistique. Progressivement, un corpus de textes se constitue comprenant à la fois des récits liés directement aux rencontres mais aussi des écrits destinés à croiser les images.

L'ensemble forme l'exposition *Quatre Mains pour deux Marcheurs* : sur les images imprimées en numérique sur 25 grandes bâches, sont superposées des textes en lettres collées. Ces bâches sont supportées par une structure métallique fixée sur des plots en béton. Cette structure conçue pour être placée dans des espaces extérieurs rappelle celles utilisées sur les chantiers de travaux publics.

Dans le prolongement de l'exposition et dans le but de créer une dynamique artistique, d'autres créateurs (metteur en scène, marionnettiste...) sont sollicités pour développer leurs propres perceptions de ces 38 kilomètres.

La seconde résidence

En 2006, Benoît Ménéboo et Didier Saint-Maxent engagent une nouvelle résidence sur le cavalier entre Valenciennes et Péruwelz qui leur permet de proposer au public leur perception de ce territoire en mutation.

Pour le premier, plasticien-photographe, il s'agit de revenir sur des lieux parcourus cinq ans plus tôt et d'en percevoir les plus grands comme les plus infimes changements alors que le second, metteur en scène, travaille sur la présence humaine en proposant à des comédiens d'investir ponctuellement le dispositif.

Durant cette résidence les artistes ont rencontré les habitants des territoires concernés, lors notamment, des interventions auprès des classes et des associations de quartier, mais aussi lors de la présentation publique des œuvres réalisées. En effet, ce travail a donné lieu à la mise en place d'un dispositif constitué de projections d'images et d'interventions théâtrales intitulé « *Avant ou après le départ* » présenté lui aussi *in situ* au public les 10, 17 et 24 septembre 2006 à Anzin, Fresnes et Vieux-Condé-Péruwelz dans le cadre de la thématique « *Voyage : dedans, dehors* » initiée par la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole.



Présentation des expériences

Résidence d'Erik Chevalier à Saint-Souplet (2005/2006)

Le contexte

Suite à plusieurs années de collaboration avec une structure implantée au Cateau la « Maison des enfants », portant sur la mise en place d'ateliers de pratiques artistiques destinés à un groupe d'adultes en difficultés sociales de la commune de Saint-Souplet, La chambre d'eau a invité le vidéaste Erik Chevalier à engager une résidence proposant un autre rapport avec les habitants que celui de l'atelier « captif », dans un souci d'ouverture et de mixité sociale.



La résidence

Après avoir défini avec lui le contexte du projet et séjourné plusieurs fois sur le territoire une résidence en deux temps a été élaborée :

- Lors d'une première période, l'artiste séjourne dans la commune pour la découvrir et rencontrer les habitants, il engage un processus de création originale née de sa propre perception. Il sensibilise les habitants à sa démarche en proposant des étapes de travail : il présente sa maquette aux jeunes de la commune, aux participants de l'atelier. Il engage une recherche d'habitants volontaires pour être filmés et pour figurer dans sa création, il réalise ainsi une série de portraits vidéo. Il présente son travail dans « la sphère » au cœur du village, le 21 juin 2006, en présence d'une cinquantaine de personnes.
- La seconde période se déroule sous la forme d'un atelier où l'objet support de la création d'Erik Chevalier doit être investi par le travail des habitants et donne lieu à une seconde restitution publique.



Les temps de la résidence

Même s'il n'existe pas de modèle, une résidence réussie suppose d'articuler trois temps différenciés : le temps de la création, le temps de la médiation et le temps du politique. Outre leur travail dans le cadre des résidences, les artistes choisis par La chambre d'eau reviennent aussi un temps pour leur engagement citoyen.

Le temps de la création

Dans les projets de résidence menés par La chambre d'eau, le territoire ou plutôt les territoires - vécu, perçu - constituent la matière de la création. Pour s'en imprégner, les artistes le sillonnent à pied, en voiture : « *Il faut comprendre l'esprit des lieux,* » affirme Cyprien Quairat, plasticien. « *On ne peut pas faire semblant de connaître un territoire, il faut le parcourir pendant des heures, des jours, jusqu'à ce qu'il se révèle. Il faut l'explorer jusqu'à trouver la particularité qui pourra donner matière à création.* »

Ni « résidences ouvertes », ni simples « résidences de production », les résidences de La chambre d'eau sont, selon la typologie exposée par Claude Véron (lire le texte page 31), « accompagnées d'une commande ». « *Cette commande fixe des cadres concernant le processus de création et la médiation avec les publics mais ne définit pas la forme finale de la création que seule la résidence permettra à l'artiste de définir* » explique Vincent Dumesnil, codirecteur de La chambre d'eau. « **Il faut faire confiance aux artistes, leur permettre d'aller jusqu'au bout, respecter la liberté de création à laquelle ils sont très attachés.** » Erik Chevalier, plasticien, confirme : « *On part dans l'inconnu, c'est hasardeux, sans doute un peu prétentieux même. C'est une sorte de laboratoire à ciel ouvert. Pour moi, il y a une confiance et l'équipe aide à construire la réflexion* ».

Vincent Dumesnil poursuit : « *La chambre d'eau donne les moyens de production, sans savoir quelle forme artistique va émerger, mais produire une œuvre fait partie des consignes de la résidence, car on n'est pas dans le cadre d'une bourse de recherche. Le territoire partenaire a besoin de visualiser le travail de l'artiste. Pour tous, le fait qu'il y ait "quelque chose" à la fin est un moteur* ».

Dans ces processus d'expérimentation, le temps est un élément fondamental. La gestation des œuvres est progressive, régulièrement soumise aux doutes, aux questionnements. Les artistes se nourrissent puis prennent le temps de digérer. C'est un processus lent : un projet peut prendre deux ans.

La chambre d'eau, c'est comme un grand labo à ciel ouvert.



Le temps de la médiation

Pour Alain Lefebvre, de l'Observatoire des politiques culturelles, « face à cette alchimie incertaine, la présence de passeurs fortement impliqués comme La chambre d'eau est incontournable ». Et de fait, la structure joue un rôle de médiation décisif dans l'émergence, la définition et le montage des projets et dans les liens artiste/commanditaire/population. « Par rapport à nous qui ne sommes pas des spécialistes, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) aussi a joué un rôle de médiation » rajoute Céline Parat du parc de l'Avesnois.

Une fois l'envie du commanditaire précisée, La chambre d'eau recherche – dans ou hors de son réseau – l'artiste (ou les artistes) correspondant

le mieux au projet. Metteur en scène de La Fabrique du Vent, Didier Saint-Maxent précise : « les artistes sont choisis, certes, mais eux aussi choisissent La chambre d'eau ». Une sorte d'adoption réciproque en somme. Provoquant des rencontres entre arts plastiques, théâtre, écriture..., La chambre d'eau crée des ponts entre les artistes qui, sans se connaître, partagent un certain nombre de valeurs, une communauté d'esprit dans l'engagement, voire des revendications communes,



au point de former, sans s'en apercevoir, une « famille » ou tout au moins une même « tribu¹ ». Les liens se sont tissés, non sur « un coup » mais dans la durée.

Tout au long de la résidence, La chambre d'eau est le « garant » de la relation artiste/commanditaire, et veille, face aux incertitudes des processus de création à maintenir l'indispensable climat de confiance. **Au fil du projet,**

le « commanditaire » se transforme plutôt en partenaire, voire en « complice ».

La relation aux habitants est partie intégrante de tous les projets de résidence de La chambre d'eau. Pour les artistes engagés avec La chambre d'eau, **la relation avec le public est une vraie pré-**

occupation, voire une « obsession » : « Comment toucher le public non captif, celui qui ne fréquente pas les lieux conventionnels ? Comment toucher tout autant le public des théâtres des villes que les habitants d'un village ? » s'interroge Didier Saint-Maxent. « S'il est important de jouer à Paris, à Lille, il est tout aussi capital de jouer aussi à Le Favril. Il faut y jouer le même spectacle, ne pas présupposer qu'en milieu rural, il faudrait adapter notre proposition à un public dit rural. L'exigence reste identique, même si on est soi-disant dans le quart monde de la culture. Les gens doivent rester au cœur des projets : contrairement à certains hommes politiques qui finissent par l'oublier, j'ai constamment en tête que mon boulot tourne autour de l'humain. Cela ne veut pas forcément dire qu'on va chercher à plaire au public, mais qu'on pense au public ».

Les habitants ne sont pas qu'un « matériau » de la création, leur participation est recherchée. Lors des rencontres publiques et des présentations des étapes de travail, leur regard est sollicité pour aller plus loin que le seul rapport de spectateur car « on n'est pas dans une galerie, il ne s'agit pas seulement

Face à cette alchimie incertaine, la présence de passeurs fortement impliqués comme La chambre d'eau est incontournable

¹ Le temps des tribus de Michel Maffesoli : derrière la société de masse, qui a longtemps défini l'une des formes de la modernité, se profilent désormais les nouvelles figures d'une socialité exubérante et polymorphe, c'est l'ère des « tribus », des réseaux, des petits groupes.

de montrer une œuvre à un instant T ».

Ces actions de sensibilisation supposent, comme le rappelle Guy Flodrops de la médiathèque départementale du Quesnoy une certaine subtilité : « Les gens peuvent se sentir brusqués par le simple fait de voir en image le marché où ils font leurs courses, car on touche là à la perception que les gens ont d'eux-mêmes. On entre dans la sphère de l'intime sans s'en rendre compte. »

L'étape de la rencontre avec les habitants ne rassure pas toujours les artistes, comme le raconte Benoît Ménéboo, cette fois-ci avec sa « casquette » d'artiste : « Au début, au moment du projet de valorisation artistique du cavalier de mines de Somain, la confrontation de l'œuvre avec le public me faisait peur



car ce qu'on va donner à voir est fragile. Je le vivais un peu comme un combat, un match. Le but n'est pas d'être pédagogue ou pédagogique, ni de livrer un matériau complètement brut, mais de donner des clés de lecture, de partager l'état d'avancement d'une recherche, de sentir les vibrations du public. Avec la pratique, je me suis aperçu que les questions posées aident à faire évoluer la création en cours vers la création finale. »

Témoignage

Erik Chevalier ; à propos de la sphère de Saint-Souplet

De par sa topographie vallonnée, la commune de Saint-Souplet offre une variété de points de vue sur elle-même dont un bon nombre peuvent être qualifiés de panoramiques. En écho à cette particularité géographique, j'ai eu l'idée d'installer en extérieur un écran de projection sphérique panoptique, visible par tous et presque visible de partout de par son envergure de 3m50 de diamètre.

La projection circulaire pose la question de la circulation des habitants ; la sphère peut être considérée comme une lanterne magique moderne, c'est aussi un ballon d'essai, un ballon d'oxygène ou encore une métaphore du globe terrestre, groupe d'humanité. Ce symbole est l'occasion de redonner de la fluidité, de l'unité. La date choisie pour la présentation finale a été le 21 juin, date du solstice d'été afin de renouer avec les traditions séculaires des fêtes de village cadencées par le rythme agricole.

Pour la phase de restitution, il a fallu s'adapter au calendrier sportif en tenant compte de la retransmission le soir même d'un match de quart de finale de la coupe du monde de football. D'un commun accord avec les habitants, un poste de télévision a été installé sur la place du village, permettant la retransmission du match dans l'attente de la tombée de la nuit. C'est finalement « le ballon » qui a initié la possibilité d'organiser un repas et de visionner un match de coupe du monde sur un simple téléviseur (pas d'attrait technologique spectaculaire). C'est ce repas et ce match qui ont maintenu les spectateurs en « attente » de la nuit tombée et du « ballon ». Ce sont ces croisements involontaires et créateurs d'espace culturel qui ont incité les habitants à passer la soirée en dehors de chez eux et devant le sacro-saint poste de télé. C'est le côté « barnum » de l'installation qui crée directement des actes, y compris pour le montage de l'objet qui telle l'arrivée d'un cirque au village, nécessite un coup de main de la part des habitants.

C'est souvent lorsque l'œuvre plastique est dévoilée que l'on croit pouvoir mesurer son impact. Les choses sont plus complexes car peut-on réduire le travail d'un artiste à un événement, surtout s'il est ponctuel ? En effet, avec des œuvres éphémères, on n'est pas dans la logique des œuvres issues du « 1% culturel » qui restent ad vitam aeternam sur un territoire. Je crois que, même quand l'œuvre est retirée, elle laisse des traces et demeure beaucoup moins impersonnelle que le « 1% culturel » souvent monté par des techniciens, sans présence ou rencontre de l'artiste ; **c'est tout cela qui définit la notion « d'échanges ».**

Le temps du politique

Si en général, les techniciens peuvent être réceptifs à la création artistique contemporaine, les élus semblent souvent mal à l'aise, parfois même méfiants, à son égard. Elle ne leur paraît pas essentielle face à la nécessité de gérer concrètement le quotidien. « Pour eux, » constate Elisabeth Gruson du pays Sambre-Avesnois, « les dépenses artistiques sont difficiles à légitimer. La question qu'ils se posent est celle de l'utilité d'une œuvre d'un point de vue politique ».

Christophe Legroux, conseiller de territoire culture au Conseil général du Nord remarque : « La réalité des projets ne correspond pas toujours à la réalité des contours administratifs » et Michel Guérin de l'Observatoire des politiques culturelles du Hainaut en Belgique rappelle : « La création produit du décalage, des questionnements et ne répond pas à un besoin précis. Demander à un élu de s'engager sur des processus diffus, impalpables est délicat car il a besoin de résultats tangibles pour pouvoir justifier ses actions. Il endosse des responsabilités et doit faire face à des contraintes. Il est normal qu'il souhaite baliser la commande, surtout dans les petites communes où il prend a priori plus de risques. Si un projet est sophistiqué ou potentiellement dérangeant, il préférera, pour éviter d'être en porte-à-faux un portage intercommunal car il sera moins en danger par rapport à la population ».

Ce besoin de garantie conduit les élus lorsqu'ils ont compris et adhéré à un projet, qui de préférence aura concerné un public certain, à vouloir réitérer ce succès. « En fait, » constate Jean-Claude Tollet chargé de mission à la communauté d'agglomération des portes du Hainaut « **les élus financent toujours le projet de l'année précédente. Ils ont tendance à souhaiter un modèle reproductible alors que l'artiste cherche le contraire** ».

Denis Williame de l'association Feron'arts regrette : « En milieu rural, on a du mal à être crédible lorsqu'on parle de culture, alors que les besoins y sont énormes. Les élus devraient se faire le relais de nos convictions auprès des instances plus centrales. Or, il nous faut régulièrement livrer bataille pour persuader des gens plutôt terre-à-terre ».

Demander à un élu de s'engager sur des processus diffus, impalpables est délicat car il a besoin de résultats tangibles pour pouvoir justifier ses actions.

Alain Lefebvre fait observer : « Les élus ont à faire face à une autre difficulté : les acteurs culturels en général, et pas seulement les artistes, ont tendance à leur faire peur. Non pas parce qu'ils sont imprévisibles mais parce qu'ils appartiennent à des réseaux différents des leurs. Du fait que la création ne cadre pas avec la sphère d'action traditionnelle du politique, les élus sont souvent impuissants à se situer dans les débats culturels actuels, surtout en milieu rural. Mais certains cherchent sincèrement à comprendre. »

Un participant ajoute : « Quand on prend le temps d'expliquer aux élus, en les invitant à un bon repas par exemple, ils se montrent sensibles au débat ». Vincent Dumesnil nuance : « Lorsque les communes sont partantes, elles s'engagent vraiment et peuvent aider en terme de relais d'information, de mobilisation, de soutien logistique. »





Artistes et citoyens : le temps de l'engagement

La plupart des artistes « Chambre d'Eau » s'avèrent être des citoyens actifs. Ils sont militants associatifs – voire présidents d'association –, codirecteurs de structure, « chefs » de troupe... L'un d'eux participe à une consultation pour contribuer à la définition d'un projet culturel de territoire : « *Il s'agit d'illustrer, par nos pratiques multiples, notre volonté de décroïsonner les disciplines, les statuts... Il est important de se frotter à d'autres rapports au monde, de se confronter à d'autres paroles, de comprendre ce que chacun projette sur l'autre : les choses et les gens se croisent et se nourrissent.* »

Il n'y a pas d'un côté le créateur et de l'autre l'homme d'action agissant directement sur le monde. La mobilité entre ces deux postures est possible, de même que leur juxtaposition : au sein des structures culturelles – tout comme dans les débats de société –, **l'artiste a voix au chapitre** précisément **avec son regard d'artiste**. Cela se pratique avec les artistes associés dans les centres dramatiques nationaux (CDN). Benoît Ménéboo de La chambre d'eau explique : « *Dans les structures associatives culturelles, il faut un équilibre entre l'artiste et le gestionnaire. Il faut allier les compétences. C'était naturel pour moi d'être codirecteur.* » « *L'éducation populaire m'a donné une sensibilité,* » témoigne Eric Durnez. « *Je suis toujours centré sur l'humain. Je m'engage bénévolement dans le fonctionnement d'une des associations pour laquelle je travaille.* »

Lorsque l'activité de création seule ne leur permet pas l'équilibre économique, les artistes, animés par un souci de cohérence, voire défendant leur intégrité, préfèrent s'engager dans des structures culturelles ou des activités d'enseignement plutôt que de mener des prestations pour le privé.

Ainsi, au-delà de la seule production d'une œuvre, l'ambition de ces artistes - ou leur espoir - est de contribuer à « recréer de la cité ».

Repères

Les projets de création artistique naissent du rapport subjectif de l'artiste à un territoire donné, ce sont les territoires perçus qui sont matière à la création : **c'est le temps de la création.**

Le lien entre les artistes, les habitants, les représentants institutionnels du territoire ne se fait pas spontanément, on a besoin d'une interface compétente pour comprendre les enjeux de chacun et dégager les points de convergence, il faut des passeurs : **c'est le temps de la médiation.**

C'est parce qu'il y a convergence entre la posture du créateur et le citoyen engagé que les projets artistiques menés rejoignent la réalité sociale : **c'est le temps de l'engagement.**

Porter des projets artistiques sur les territoires implique d'y associer les élus concernés dans le montage comme dans la mise en œuvre du projet. La compréhension des enjeux de chacun devient alors nécessaire : **c'est le temps du politique.**

Les résidences d'artistes comme irrigation du territoire

Entretien avec Claude Véron, directeur et gérant de la revue *Mouvement*. Enseignant en sociologie en action culturelle, il a dirigé de nombreux projets.

Quelles relations les résidences d'artistes entretiennent-elles avec les territoires ?

Pour illustrer les relations entre les résidences d'artistes et les territoires, j'aimerais utiliser une métaphore : je conçois les résidences d'artistes comme le moyen de « labourer le terreau » de la société, de « irriguer » au sens écologique du terme.

Les commandes de résidences devraient être claires sur la temporalité des actions entreprises : s'inscrivent-elles dans un processus, une continuité, ont-elles légitimité à durer ou leur vocation est-elle d'être « biodégradables » et remplacées ?

Les résidences me semblent être le trait d'union entre un projet culturel et un projet de territoire.

Si un projet dit « culturel » suppose en son cœur la présence d'une œuvre, cette condition néanmoins ne suffit pas : un projet culturel c'est une rencontre entre une œuvre, un public et des partenaires d'un territoire.

Quant à la notion de « projet de territoire » elle renvoie à deux dimensions : d'une part à la recherche d'une finalité, d'un objectif dans la mesure du possible accepté et partagé par la société civile locale, et d'autre part elle renvoie aussi au chemin, au processus et moyens nécessaires pour y parvenir.

Y a-t-il une typologie des résidences ?

Objets polysémiques et polymorphes, les résidences ne peuvent être réduites à des modèles, cependant, mon expérience me permet de repérer dans ce paysage en plein développement – rappelons que ce mouvement est récent – trois types de résidences qui parfois s'entrecroisent :

1/ La résidence « ouverte »

Tout d'abord, la résidence que je qualifierais « d'ouverte ». Dans ce cas, on part d'un projet, de la trajectoire de l'artiste – que ce dernier ait spontanément manifesté son intérêt pour venir travailler sur le territoire ou bien qu'il ait été sollicité en ce sens.

Les objectifs peuvent consister en une « simple » recherche ou au contraire déboucher sur des projets plus élaborés, donnant lieu à des monstrations.

Les espaces et moyens matériels mis à disposition pour créer sont variables, de même que les modes de financement : de la simple bourse au budget de production complet. L'ac-

compagnement proposé aux artistes revêt lui aussi des formes diversifiées.

Historiquement, les résidences de la Villa Médicis à Rome sont l'exemple par excellence des résidences ouvertes. Malgré différentes réformes, ces résidences ont conduit à favoriser plutôt des « artistes émérites d'état ».

À un autre niveau de reconnaissance artistique et axées sur une logique de coopération transnationale, les Pépinières européennes pour jeunes artistes (<http://www.art4eu.net/fr/home/>) offrent un autre modèle. Ce fut en effet l'une des premières expériences à proposer de favoriser les travaux de recherche d'artistes. Depuis près de 15 ans en effet, les Pépinières européennes pour jeunes artistes ont pour mission de promouvoir l'émergence et la mobilité des jeunes artistes à l'échelle internationale.

L'effort est porté sur l'accompagnement à triple niveau : artistique, technique et professionnel, un des buts étant de favoriser leur insertion.

Le programme **Artists in context** mis en place par les Pépinières s'adresse à de jeunes artistes âgés de 18 à 25 ans et s'effectue dans le cadre du service volontaire européen. Il permet de réaliser, au sein d'une structure d'accueil, pour une durée de 6 mois ou plus, un projet artistique qui investit le champ de la réalité sociale et du cadre de vie. Cette initiative est toujours réalisée dans un pays différent du pays d'origine de l'artiste afin de proposer au jeune créateur un nouvel environnement culturel qui puisse enrichir son projet artistique.

La commande est fondée sur une question sociale ou un travail dans un milieu spécifique ; par exemple le travail de jeux théâtraux avec des femmes émigrées d'Afrique à Dublin, en partenariat avec un « community center » ou encore la réalisation d'un totem avec des jeunes demandeurs d'asile mineurs au « Petit château » à Bruxelles, coordonné par deux plasticiens...

Autre exemple, celui des résidences de L'Echangeur à Fère-en-Tardenois (dans l'Aisne).

Créé au début des années 1990 par une compagnie professionnelle de spectacles, l'Echangeur (www.echangeur.org), installé dans une ancienne minoterie à Fère-en-Tardenois dans l'Aisne (Picardie) est, entre autres, un laboratoire où les artistes disposent de temps pour chercher, expérimenter et inventer, sans obligation de production.

Ce type de résidences est celui proposé par exemple par des maisons de résidences que l'on trouve dans le réseau international Res'artis ou pour les écritures scéniques à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

Dans ces conditions, le rapport au territoire est une donnée susceptible de modifier le processus ou le projet initial. La démarche de création sera influencée par la force des espaces, l'environnement humain et sera bien sûr fonction de l'appropriation ou non de cette dimension par l'artiste lui-même.

2/ La résidence liée à une « commande ».

D'autres résidences sont clairement liées à une commande. Fréquemment, elles portent sur la question du rapport territoire-projet artistique. C'est alors le projet politico-culturel de la structure invitante qui est mis en avant. La commande se décline de façon très diversifiée. Ici nous invitons à une certaine vigilance : il faut éviter l'instrumentalisation du processus artistique et se méfier des « effets d'aubaine ». Certains projets manquent de réflexion sur le sens et la place de l'œuvre dans son environnement.

Sur cette logique de commande, les « Ateliers des Arques » dans le Lot (www.ateliersdesarques.com) ont demandé à 9 artistes de réaliser un travail pendant une résidence de 5 semaines, dans la perspective d'une exposition ouverte au public pendant l'été, ceci dans 9 villages du canton. Le fondement de la commande reposait sur une appropriation du territoire du canton pour sortir de l'isolement du projet fondateur de résidence ouverte qui, jusqu'alors, restait replié sur le village des Arques, ceci afin de créer une synergie intervillages et de donner une légitimation au projet des Ateliers des Arques, fortement soutenu par le conseil général du Lot. Mais aussi, surtout, dans le but d'apporter dans les villages des gestes contemporains en rapport avec ceux-ci et de favoriser la rencontre entre l'artiste, de surcroît étranger, et l'ensemble de la population.

Le programme, nouveaux commanditaires de la Fondation de France (www.nouveauxcommanditaires.com) est intéressant à analyser car il renverse la question de la commande : il ne s'agit pas seulement de se limiter à la présentation du projet d'une structure car le programme invite à prendre en compte la population d'un territoire environnant, ce qui induit un travail en profondeur entre l'artiste et les habitants.

3/ La résidence de « production »

Les résidences de « production » sont assez répandues dans le spectacle vivant et concernent notamment les nombreuses compagnies dépourvues de lieu de travail et les jeunes compagnies en début de trajectoire professionnelle. Elles permettent aux artistes de bénéficier d'une mise à disposition d'espaces, d'un environnement technique, humain, et parfois financier.

Le projet Jeunes Talents Cirque Europe s'inscrit dans cette logique : il propose à une dizaine d'équipes, sélectionnées sur dossier et sur présentation d'un numéro, des résidences en partenariat avec les pôles cirque en France et des partenaires dans différents pays européens.

On trouve également ce type de résidence dans le secteur des nouvelles technologies où là aussi l'équipement technique est un investissement que les artistes ont du mal à s'offrir. Le projet interfrontalier Mons/Maubeuge du Centre des écritures contemporaines et numérique en est une illustration, comme l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM) pour la musique à Paris

ou Zentrum für Kunst und Medientechnologie (ZKM) à Francfort.

Quelles sont les conditions qui favorisent la réussite des projets de résidences ?

Les résidences n'échappent pas à la confrontation, à la **différence des temps**, celui de la recherche qui ne débouche pas nécessairement sur du concret, et celui de la création qui aboutit à « quelque chose » et enfin, celui des partenaires qu'il soient culturels ou politiques. Cette différenciation induit un travail en finesse dans la concertation et surtout une souplesse des dispositifs afin que, quelle que soit la logique de résidences, on ne puisse pas arriver à un constat d'échec.

Dans les résidences bâties sur une forte logique territoriale, **l'implication de multiples secteurs** qui ne sont pas ceux de leurs origines nécessite une approche globale et induit un travail en partenariat qui bien souvent nécessite du temps et une forte écoute réciproque : la coopération n'est pas un « bras de fer » mais un « faire ensemble ». Cette dimension prend un aspect essentiel dans le cas d'une coopération entre des partenaires de cultures et de langues différentes. Pour ce faire, le temps est une richesse à privilégier. Pour rendre significatif le processus de la résidence, il est nécessaire de garder une approche temporelle et lutter contre la tendance actuelle qui favorise l'évènementiel.

Le public, troisième cercle, doit être associé de façon étroite, comme un **nouveau commanditaire**, à l'élaboration d'un des projets et pourquoi pas à la commande elle-même. Mais, sans systématisation.

Le public a capacité à rendre légitime ce qui est produit car il donne un feedback. Je citerai en référence le paragraphe de l'agenda 21 sur les valeurs de la culture, la sphère publique et la liberté d'expression : « Le renforcement de la culture en tant que sphère publique basée sur la liberté d'expression, la connaissance critique, la diversité, la participation et la créativité. Cette sphère se nourrit aussi bien des agents et des professions de la culture que des expressions culturelles de la citoyenneté. Agenda 21 »

Il faut **travailler en réseau**, et ce travail ne doit pas se limiter à un territoire mais être élargi à l'international, à l'Europe, à d'autres régions... Dans un esprit opérationnel et d'ouverture, afin de construire la réalité artistique.

Il faut aussi comprendre **les injonctions contradictoires faites aux artistes** dans notre société, artistes qui face à l'urgence sont parfois prêts à se lancer dans des projets qu'ils ne portent pas et se substituent alors en agents d'autres secteurs.

Enfin, il faut surtout garder le prima du projet artistique comme moteur de la fertilisation du territoire.

Conclusion

Il ne s'agit pas ici de vouloir donner une forme conclusive à deux journées de débats riches et ouverts où l'invention incertaine était plus volontiers revendiquée qu'un cadrage normatif des dispositifs de résidence. Je voudrais simplement souligner en quelques lignes combien la problématique de l'inscription territoriale des résidences d'artistes – sujet apparemment destiné aux seuls « professionnels de la profession » – entre en résonance avec les grandes questions aujourd'hui débattues concernant la place de l'art et de la culture dans la société. Au moment où l'Etat central semble avoir beaucoup de mal à alimenter – non seulement les lignes budgétaires concernant la culture – mais aussi un vrai débat citoyen sur l'avenir des politiques culturelles, il est d'ailleurs réjouissant de constater que des initiatives venues « d'en bas », comme celle qui nous a réunis ici grâce à La chambre d'eau, peuvent apporter une contribution pertinente à ce débat. En guise de prolongement aux discussions de ces deux journées, j'aimerais relever 3 éléments de contradiction ou de tension féconde, à dimension politique ou sociale, concernant les résidences d'artistes, ainsi qu'une piste de développement prometteuse, celle de l'économie solidaire.

Valeur d'usage versus valeur d'échange

De plus en plus, en France comme ailleurs, l'art et la culture sont convoqués, non pour leur « valeur d'usage » (enrichir les imaginaires individuels et collectifs pour le dire rapidement) mais pour leur « valeur d'échange » : servir à quelque chose qui se situe en dehors de la sphère culturelle. Ainsi, dans les campagnes aujourd'hui la culture est convoquée comme élément d'attractivité territoriale et de développement local, tandis que les responsables politiques des quartiers urbains sensibles espèrent y trouver un élément de pacification sociale. La légitimité de telles attentes n'est pas en cause mais, à vouloir mettre en exergue la dimension utilitariste, on risque de passer à côté du rôle fondamentalement dérangeant de l'art. Vieille question, soulevée depuis longtemps par les pionniers de l'Ecole de Francfort : Adorno, Horkheimer... Les résidences d'artistes n'apportent évidemment pas de réponse toute faite à cette interrogation, mais elles ont le grand avantage de poser « in situ » la contradiction – ou plutôt la tension – entre valeur d'usage et valeur d'échange, sur le terrain même de l'action, de façon à produire sinon des solutions miracles, tout au moins des « arrangements acceptables » par toutes les parties.

Droit à la culture et ou droits culturels ?

En France les politiques publiques de la culture ont été marquées, depuis la création du ministère des affaires culturelles en 1959, par l'idée que toutes les catégories de population doivent pouvoir entretenir une relation directe avec les œuvres d'art. Le rejet de l'éducation populaire hors du champ d'action du ministère de la Culture a fortement contribué au développement, depuis cette époque, de politiques publiques descendantes voire condescendantes. Tout cela au nom d'un « droit à la culture », facilement réducteur et uniformisateur. A l'opposé d'une politique favorisant une minorité déjà « cultivée », il conviendrait peut-être d'appuyer les politiques culturelles publiques sur la notion de « droits culturels ». L'existence des droits culturels, en tant que droits de l'homme, est d'ailleurs reconnue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La Déclaration universelle sur la diversité culturelle adoptée par l'UNESCO en novembre 2001 y fait référence, de même que la Déclaration de Fribourg de 2007, texte issu de différentes composantes de la société civile du Nord et du Sud. Parler de droits culturels, c'est considérer tous les individus et les groupes comme des producteurs potentiels de représentations symboliques. Appliqué au fonctionnement des résidences d'artistes, le glissement vers les droits culturels des citoyens ne saurait impliquer une quelconque soumission des artistes à la « demande » des habitants du territoire de résidence. Il rappelle simplement l'importance de la relation entre le lien et le lieu – ainsi que le rôle stratégique des instances de médiation – pour favoriser la mise en œuvre de cette relation.

Arts mécaniques/arts libéraux

Au moment où les référentiels traditionnels de l'action culturelle publique sont remis en question, l'existence même du tandem artistes/publics est largement contestée, fût-ce à travers la notion passablement floue de non public. La résidence artistique semble de prime abord échapper à la critique puisque, si l'on parle bien ici d'artistes et de créateurs, leurs partenaires sont des habitants et des territoires et non pas des publics et des lieux de diffusion. Au-delà d'une querelle en partie sémantique, il est certain que la pratique de résidence modifie sensiblement la donne de la relation habituelle entre les artistes et « leur » public. Non pas que le fameux mystère de la création puisse être enfin dévoilé au vu et au su de tous. Un participant au séminaire

faisait d'ailleurs remarquer que le travail de l'artiste en résidence est moins immédiatement visible que celui du peintre d'antan devant un chevalet exposé à tous les regards, ce qui peut entraîner certaines frustrations. Mais, pour reprendre le titre d'un ouvrage de P.M. Menger sur l'évolution du statut des artistes (*Portrait de l'artiste en travailleur*, 2002, Paris, Éditions du Seuil) dans le capitalisme contemporain, c'est bien un « portrait de l'artiste en travailleur » qui se donne à voir durant la résidence. L'artiste dans sa vie et pas seulement dans son œuvre, celui qui produit ou ne produit pas, qui avance et parfois recule, qui tranche ou qui hésite, qui souffre ou prend son pied, qui préfère le pastis ou la bière du Nord... Il existe une vieille distinction, héritée de la période romaine, entre les arts mécaniques et les arts libéraux. Les premiers nous entraînent du côté du travail manuel, de l'artisanat et des corporations. La peinture et la sculpture en faisaient traditionnellement partie. Les arts libéraux, parmi lesquels la littérature et la musique, échappaient au contraire à toute contrainte économique ou administrative, les artistes ayant toujours la possibilité de se regrouper dans des « académies ». N. Heinich a bien montré dans son ouvrage *Du peintre à l'artiste* (Ed. de Minuit, 1993) comment les peintres et les sculpteurs ont longuement bataillé au XVI^e et au XVII^e siècle pour obtenir l'accès à ces académies traditionnellement réservées aux artistes « libéraux ». Si les conditions techniques et économiques de la production artistique et du découpage des métiers d'art rendent cette distinction aujourd'hui obsolète, il n'est pas certain qu'elle n'ait pas conservé une certaine place dans les représentations contemporaines autour de la figure de l'artiste. La résidence s'inscrit délibérément dans les deux registres à la fois. Le créateur est libre de ses actes et de ses œuvres. En même temps, c'est bien l'artisan qui, au jour le jour, va donner forme et sens au projet en tant que travailleur soumis, comme tout un chacun, à la fatigue physique et aux angoisses existentielles.

Champ culturel et économie solidaire

J'ai déjà évoqué les travaux de P.M. Menger concernant l'évolution du statut des artistes. L'auteur cherche à démontrer que l'activité de création – perçue généralement comme fascinante parce que faite de liberté – relève en fait d'une expression avancée des nouveaux modes de production et des nouvelles relations d'emploi engendrés par les mutations récentes du capitalisme. Qu'elle s'appuie sur des valeurs cardinales telles l'improvisation, l'atypie comporte-

mentale, voire l'anarchie créatrice, qu'elle se situe dans la sphère du non-travail, voire du jeu, ou fonctionne avec des codes particuliers, l'activité de création est devenue pour Menger une figure de proue des « métamorphoses du capitalisme » marquées par l'hyperflexibilité. Ce point de vue rejoint en partie les observations de Boltanski et Chiapello (*Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999) sur la récupération de la « critique artististique » par les techniques de management contemporain. Sauf que, là où Boltanski et Chiapello évoquent la nécessité d'une nouvelle synthèse entre « critique sociale » et « critique artististique » de façon à renouveler les formes d'opposition aux contraintes managériales, Menger décrit une évolution qui lui semble imparable.

Le constat est sévère et les initiatives étudiées lors du présent séminaire méritent des grilles de lecture moins désespérantes. L'entrée par l'économie solidaire représente une piste jugée très prometteuse par la majorité des participants. Je citerai simplement ici, dans la perspective de la réciprocité présentée par Laurent Gardin, quatre éléments relatifs à l'inscription territoriale de l'artiste :

- La prédominance du lien social territorial sur la production/distribution de biens et services ;
- La résidence artistique en tant que lieu de confrontation et d'échange entre des univers symboliques diversifiés : artistes, habitants, élus, médiateurs culturels, animateurs de développement local... ;
- La notion de coconstruction de projets par des acteurs ayant des statuts et des stratégies différents ;
- En corollaire de ce qui précède - et en prolongement de la présence temporaire de créateurs dans les territoires, une question centrale : la constitution de « territoires créatifs ».

Ici comme ailleurs, le principe de réciprocité entre en tension avec le marché (primauté de la valeur d'échange de la résidence sur sa valeur d'usage), de même qu'il s'éloigne de la simple redistribution (exemple d'une commande publique où les normes d'action sont préétablies). Tout l'intérêt de la résidence, du point de vue de l'économie solidaire, réside précisément dans l'existence d'une zone d'incertitude à l'intérieur de laquelle les acteurs ajustent en permanence leur comportement. D'où l'importance des « petites fabriques territoriales » fonctionnant à une échelle permettant la mise en œuvre continue de ces interactions.

Alain Lefebvre

Nous remercions pour leur contribution à la réflexion et leur participation à ces rencontres :

- Titi BERGESE : Artiste collectif, tt.entreprendre à Maroilles
- Dominique CARDON : Présidente des Scènes du Haut Escaut à Marcoing
- Erik CHEVALIER : Vidéaste et président d'Espace 36 à Saint Omer
- Marine DELASSUS : Chargée de mission au pays du Cambrésis
- Antoine DEMAILLY : Chargé de mission pour l'association Les Sens du Goût
- Thalie DUMESNIL : Présidente de La chambre d'eau jusqu'en mars 2008, artiste collectif, tt.entreprendre à Maroilles
- Vincent DUMESNIL : Codirecteur de La chambre d'eau à Le Favril
- Diane DUCAMP : Chargée de mission aux Scènes du Haut Escaut à Marcoing
- Eric DURNEZ : Auteur, Gaudonville (Gers)
- Guy FLODROPS : Responsable de l'Antenne Sud de la médiathèque départementale du Nord
- Laurent GARDIN : Sociologue et responsable pédagogique du Master développement local et économie solidaire à l'université du Hainaut
- Elisabeth GRUSON : Chargée de mission du pays Sambre-Avesnois jusqu'en juin 2008
- Michel GUERIN : Observatoire des politiques culturelles de la communauté française de Belgique et membre de la Fondation Marcel Hicter
- Bernard KRIEGER : Journaliste et rapporteur du séminaire
- Valérie KRIEGER : Chargée de mission à La chambre d'eau
- Christophe LEGROUX : Conseiller territorial culture au conseil général du Nord
- Alain LEFEBVRE : Professeur émérite à l'université de Toulouse Le Mirail, collaborateur régulier de l'observatoire des politiques culturelles à Grenoble
- Véronique LEROUGE : Conseiller territorial culture au conseil général du Nord
- Arnaud LUCAS : Chargé de mission culture à la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole
- Benoît MENEBOO : Plasticien et co-directeur de La chambre d'eau
- Laurent MOSCOWITZ : Espace d'information et de soutien aux artistes plasticiens, La Malterie à Lille
- Johanne PEREZ : Responsable du réseau de lecture publique, à la communauté de communes rurales des 2 Helves (Marbaix)
- Pascal PESEZ : Plasticien, association Acte de naissance, responsable de l'H du siège à Valenciennes
- Cyprien QUAIRIAT : Plasticien
- Valérie ROBBE : Plasticienne
- Didier SAINT-MAXENT : Metteur en scène, responsable de la Compagnie de La Fabrique du Vent à Isbergues
- Laurent SEAILLES : Directeur de la culture au conseil général du Nord
- Réjane SOURISSEAU : Consultante pour l'association Opale à Paris
- Camille TRIQUET : Espace d'information et de soutien aux artistes plasticiens, La Malterie à Lille
- Claude VERON : Directeur et gérant de la revue « Mouvement »
- Jean-Claude TOLLET : Chargé de mission culture à la communauté d'agglomération des Portes du Hainaut
- Benoît WARZEE : Responsable d'Espace 36 à Saint Omer
- Denis WILLIAME : Adjoint au Maire de Féron

Légende des visuels :

- P 4 : Présentation des travaux des habitants sur un oratoire, Cartignies, 2003.*
- P 5 : Exposition « Chemins de Traverse », Médiathèque de Sains du Nord, 2005.*
- P 6 : Lecture d'Eric Durnez autour de la création du livre « Pierres de Passage », Prisches, 2003.*
- P 7 : Extrait de « Pierres de Passage » Titi Bergèse , 2003.*
- P 8 : Atelier cirque encadré par la compagnie Méli-Mélo, kiosques en fête, 2007.*
- P 12 : Visuel exposition « Ici et Maintenant », 2007.*
- P 13 : Manuel Ruiz Vida, Masnières, 2007.*
- P 14 : Atelier dans une école de Masnières, 2007.*
- P 15 : Installation de Sylvie Kristofek, pont canal Noyelles-sur-Escaut, 2007.*
- P 16 : Verrerie, Masnières, 2007.*
- P 17 : Atelier dans une école de Gouzeaucourt, 2007.*
- P 22 : Exposition « Quatre Mains pour deux Marcheurs », Atelier 2, Villeneuve d'ascq, 2003.*
- P 23 : Exposition théâtralisée « Avant ou après le départ », Anzin, 2006.*
- P 24 : Extrait de la vidéo « A perte de vue », Erik Chevalier, Saint-Souplet, 2006.*
- P 24 : Carton de l'exposition « A perte de vue » Erik Chevalier, Saint-Souplet, 2006.*
- P 25 : Extrait de la vidéo « A perte de vue » Erik Chevalier, Saint-Souplet, 2006.*
- P 29 : Travaux des habitants, en regard de l'exposition « Chemins de Traverse », Médiathèque de Sains du Nord, 2005.*
- P 30 : Intervention de Didier Saint-Maxent, metteur en scène de la Fabrique du Vent autour de l'exposition « Ici et Maintenant , acte 3 », La Vacquerie / Villers Plouich, 2007.*

Culture
développement Culturel
territoire
économie solidaire

art



création artistique et développement culturel des territoires

La chambre d'eau
Moulin des tricoteriers 59550 Le Favril

Tel : 03 27 77 09 26
www.lachambredeau.com
contact@lachambredeau.com



en partenariat avec : Association Opale
45 rue des 5 diamants 75013 Paris
Tél. : 01 45 65 20 00
www.culture-proximite.org